

Les Pavillons-sous-Bois

uide municipal

Les Pavillons-sous-Bois

Les Pavillons-sous-Bois

2014

Les Pavillons-sous-Bois

Les Pavillons-sous-Bois



Les Pavillons-sous-Bois



Gros Œuvre - Couverture - Isolation - Menuiserie - Outillage - Carrelage
Parquet - Lambris - Dressing - Aménagement Extérieur



Venez découvrir
ou redécouvrir
votre nouvelle agence

**1^{ère} agence POINT.P
labellisée BBC**

(Bâtiment Basse Consommation)

Effinergie®

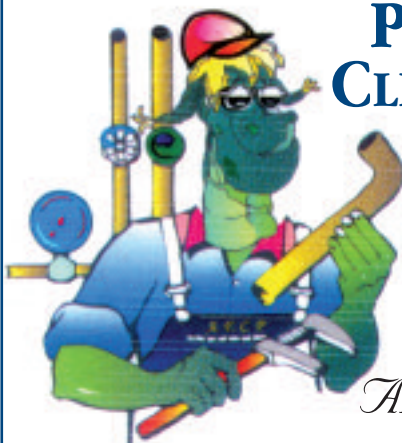
www.pointp.fr - France - S.A. J.B. Joffre et conseil de surveillance au capital de 99 980 000 € - R.C.S PARIS 996 801 103

5, allée de Madrid
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
Tél. 01 48 47 31 50

www.pointp.fr

POINT.P
Matériaux de Construction

LA RÉPONSE PROFESSIONNELLE



**PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - VENTE & INSTALLATION
DÉPANNAGE**

A. F. C. P

Alcide la Fiabilité de votre Chauffagiste Plombier
+ de 20 ans d'expérience

06 60 52 03 67 - 01 48 47 37 96

46 bis, allée Etienne Dolet - 93320 Les Pavillons sous Bois



Pour toute communication en mairie

✓ **Par courriel :**
mairie@lespavillonssousbois.fr

✓ **Sur le site Internet :**
www.les-pavillons-sous-bois.fr

✓ **Par téléphone :**

☎ 01 48 02 75 75

✓ **Sur place :**

ouverture de 9 h à 12 h 30
(excepté pendant les vacances scolaires 12 h) et de 13 h 30 à 18 h

✓ **Par courrier :**

M. le Sénateur-Maire

Hôtel de ville

Place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Guide municipal des Pavillons-sous-Bois édition 2014 ; supplément du magazine Les Pavillons-Infos. Diffusion : 12 000 exemplaires. Dépôt légal à parution - Directeur de la publication : Philippe Dallier - Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : Service Communication Hôtel de ville - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois - Tél. : 01 48 02 75 81/08 Infographie-Impression : LNI Gennevilliers - 01 40 85 74 85 - Distribution : ISA PLUS Sevrans 01 43 84 41 41

✓ Sommaire

✓ LE CONSEIL MUNICIPAL 6	✓ PETITE ENFANCE 22	✓ ACTION SOCIALE SOLIDARITE 36
• Le Maire	• Inscriptions	• CCAS
• Les Adjoints au Maire	• Structures d'accueil	• Service logement
• Les Conseillers municipaux délégués	✓ SCOLARITÉ 24	• Associations
• Les Conseillers municipaux	• Écoles	• Adresses et renseignements utiles
✓ LES PAVILLONS-SOUS-BOIS .. 10	• Accueils du matin et du soir	• Seniors
• Histoire de la ville	• Études dirigées	• Structures d'accueil Seniors
• Les chiffres de la ville	• Adresses utiles	✓ SANTE 41
• Les jumelages	✓ LOISIRS – SPORTS 27	• Centre Municipal de Santé
✓ LA VILLE A VOTRE SERVICE .. 14	• Accueils de loisirs	• Professionnels de santé
• Hôtel de ville	• Centres de vacances	✓ ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE 46
• Maison des Services Publics	• Equipements sportifs municipaux	• Environnement
• Services administratifs	✓ CULTURE 30	• Plans des collectes
✓ FORMALITÉS ADMINISTRATIVES 18	• Bibliothèque	• Les transports
• Déclarations d'état civil	• Conservatoire	• Horaires navette minibus
• Documents d'état civil	• Espace des Arts	• Stationnement
• Démarches administratives	• Location de salle	✓ ASSOCIATIONS 58
• Cimetières	• APJC	✓ URGENCES 74
✓ EMPLOI-ECONOMIE 33	• Structures d'accueil	
• Entreprises de la Zone Industrielle de la Poudrette		



FABRIQUE DE CLOTURE - SERRURERIE - AUTOMATISME

GRILLES & PORTES - RAMPES
FER FORGES - FERMETURE DE RESIDENCE
CONTROLE D'ACCES



☎ 01 48 48 12 66 📠 01 48 49 36 75
etsvouaux@yahoo.fr

S.A.R.L. ETS VOUAUX-SAINT GEORGES, 66-68 allée Montmartre, 93320 LES PAVILLONS-sous-BOIS

Capital 8 000 € -RCS BOBIGNY B 352 855 449 -SIRET : 352 855 449 00018 - APE : 2593 Z - TVA CEE FR 24 352 855 449

✓ Principaux chiffres

✓ La ville des Pavillons-sous-Bois

- ✓ **Date de création de la commune** : 3 janvier 1905
- ✓ **Nombre d'habitants à la création de la commune** : 2.101
- ✓ **Superficie du territoire communal** : 287 hectares, 71 ares, 66 centiares
- ✓ **Densité démographique** : 6.743 habitants au km²
- ✓ **Nombre d'habitants** : 21.385 (Recensement complémentaire de 2006)

La population a atteint un pic en 1968 avec 19.084 habitants, puis diminué jusqu'à 17.185 habitants en 1982, avant de croître à nouveau. A l'automne 2006, la ville a effectué un recensement complémentaire afin de déterminer l'accroissement de la population depuis 1999. Désormais, la population des Pavillons-sous-Bois a dépassé le cap des 20.000 habitants et dénombre aujourd'hui 21.385 habitants.

- ✓ **Population active** : 8.971 (Recensement de 1999)
- ✓ **Situation géographique et moyens d'accès** : La commune est située à une dizaine de kilomètres au nord-est de la capitale, en Seine-Saint-Denis, département 93. La Ville est reliée à Paris par la Route Nationale 3 et par l'autoroute A3 (Porte de Bagnolet). Depuis décembre 2006, la nouvelle ligne du tram-train T4 Aulnay-Bondy a été mise en service et permet l'accès aux RER E (Bondy) et B (Aulnay-sous-Bois).

✓ Le Département de la Seine-Saint-Denis

- ✓ **Préfecture** : Bobigny

En 1965, sous l'action de Paul Delouvrier, à la tête du district de la Région parisienne, le nombre des départements est porté de trois (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne) à huit dont la Seine-Saint-Denis (93).

- ✓ **Nombre d'habitants** : 1.538.652 (Estimé au 1^{er} janvier 2012), troisième département francilien, 40 villes.

✓ La Région Ile-de-France

Le « francien » désigne le dialecte parlé en Ile-de-France depuis 1889.

Les Franciliens sont les habitants de la région. Le terme a été lancé par Michel Giraud, ancien président du Conseil régional.

La région se compose de huit départements depuis 1965 : Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95), divisés en 317 cantons et 1.281 communes.

- ✓ **Nombre d'habitants** : 11,6 millions d'habitants
- ✓ **Superficie** : 12.012 km²
- ✓ **Densité démographique** : 912 habitants/km²

Philippe DALLIER *Sénateur de la Seine-Saint-Denis* *Maire des Pavillons-sous-Bois*



✓ CONTACT

✓ Par courrier

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de M. le Sénateur-Maire
Place Charles-de-Gaulle
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

✓ Pour prendre rendez-vous

Cabinet de M. le Sénateur-Maire
Bureau n°1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

✓ Allo M. le Sénateur-Maire

Tél. : 01 48 02 75 94
Philippe Dallier **en direct**
le premier mercredi du mois de 18h30 à 20h30
(sauf en août)

✓ Réunion de quartier

Chaque année, la ville organise deux sessions de réunions publiques dans les différents quartiers, à l'automne et au printemps.

Les Adjoints au Maire



Katia COPPI

1^{re} Adjointe au Maire
déléguée à l'Education
et aux Activités Périscolaires (3-11ans)
Conseillère Générale



Yvon ANATCHKOV

2^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité Publique
et à la Sécurité des Bâtiments



Jacqueline DURAND

3^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à l'Action Sociale,
au RSA et au Handicap



Jacques ANDRÉ

4^{ème} Adjoint au Maire
délégué au Commerce, à l'Artisanat,
au Développement Economique
et à la Mission Locale
pour l'Emploi des Jeunes



Annick GARTNER

5^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Petite Enfance,
à la Santé et à la Dépendance



Marc SUJOL

6^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Voirie
et à l'Assainissement



Sophie DUBOSC

7^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Sport et à la Jeunesse
(12-18 ans)



Michel BRUAS

8^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
et à la Rénovation Urbaine



Christine GAUTHIER

9^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Développement Durable,
à l'Environnement et à la Propreté de la Ville

✓ Le conseil municipal : vos élus

Les Conseillers municipaux délégués



Serge CARBONNELLE

*Conseiller municipal
délégué aux Finances*



Serge DELRIEU

*Conseiller municipal
délégué à la Culture et
à la Communication*



Guy CHAMPEAU

*Conseiller municipal
délégué aux Fêtes et Cérémonies
et aux Anciens Combattants*



Martine CUMIN

*Conseillère municipale
déléguée aux Loisirs des Seniors*



Gérard CHAUVET

*Conseiller municipal délégué
aux Bâtiments Publics*

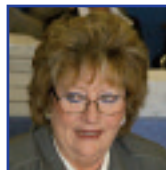
Les Conseillers municipaux de la majorité



**Paul
MORTÈS**



**Geneviève
NEUBIG**



**Geneviève
SIMONET**



**Anne-Marie
LEPAGE**



**Christiane
SAUQUET**



**Stéphane
BITTON**



**Françoise
RAYNAUD**



**Patrick
SARDA**

✓ Le conseil municipal : vos élus



**Maguy
SOUM**



**Jacques
MENZILDJIAN**



**Thérèse
HOUET**



**René
RAPELLIN**



**Chantal
TROTTE**

Les Conseillers municipaux de l'opposition



Sabrina ASSAYAG
(MoDem)



Bernard DENY
(PS)



Jean-François CHLEQ
(Divers gauche apparenté
socialiste)



Alain SUTOUR
(Front de Gauche)

✓ Les Pavillons-sous-Bois

✓ Histoire de la ville

« Née de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville « Les Pavillons-sous-Bois » est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy. L'année 2005 a célébré le Centenaire de notre ville et de nombreuses festivités ont été organisées pour célébrer l'événement.

En un siècle, elle s'est transformée en profondeur. De faubourg de Bondy, essentiellement composé de petits pavillons éparpillés sur un territoire étendu par rapport à sa faible population, elle est devenue ville à part entière ».

✓ Son histoire :

✓ **1600** : L'antique Grand Chemin de Paris à Meaux, devenu sentier de friches, serpente entre les marécages de l'immense forêt de Bondy infestée de brigands. Au lieu-dit "La Fourche", on pénètre par une sente cavalière en forêt très humide, dans le domaine du vieux manoir du Raincy construit sur les hauteurs du plateau. L'ensemble devient bientôt propriété d'un riche surintendant des finances qui abat le manoir, construit un château, et commence à aménager des jardins.

✓ **1770** : La famille des ducs d'Orléans est devenue propriétaire du domaine du Raincy. Les embellissements lui confèrent un style royal admiré de l'Europe. Une large allée relie le château au Grand Chemin. À l'intersection, au lieu-dit "La Fourche", sont créés deux pavillons occupés par la garde du domaine.

✓ **Révolution Française - Restauration** : Le château est abandonné, détérioré, et une partie du domaine est vendue en parcelles. Après les tourmentes révolutionnaires puis le Premier Empire, la période de la Restauration permet à la famille d'Orléans de recouvrer ses propriétés. Les héritiers s'efforcent de reconstituer un domaine cohérent.



✓ **1852 - Second Empire** : Très opposé à la famille d'Orléans, Napoléon III fait confisquer ses biens et autorise leur mise en vente. Ainsi commence, sous l'égide de l'État impérial, un dépeçage systématique qui se poursuivra jusqu'après la guerre de 1870. L'allée majestueuse est amputée de ses contre-allées ornées de grands arbres et de jardins à la française pour être livrées aux lotisseurs, comme l'ensemble des autres biens et terres du domaine. Il en restera l'allée centrale, affectée à la circulation publique, dénommée plus tard avenue Jean-Jaurès. Abandonné aux pillards, le château du Raincy est rapidement saccagé puis voué à la destruction complète. Les pavillons de garde sont vendus ; ils abriteront longtemps de petits commerces et d'autres activités.

✓ **1869** : Le Raincy devient une commune. Les bois du domaine sont attribués à la commune de Bondy. Les lotissements s'y multiplient, un faubourg naît : "Bondy-Forêt". Pendant la guerre, l'armée allemande s'arrête pendant plusieurs mois sur un front qui deviendra la ligne de partage entre le territoire communal de Bondy et celui de la future commune des Pavillons-sous-Bois. Peu de temps après la guerre, l'industriel Louis-Xavier Gargan construit la voie ferrée d'Aulnay à Paris qui accélère la colonisation des lieux par

✓ Les Pavillons-sous-Bois

les Parisiens. À "Bondy-Forêt" grandit une agglomération qui finit par doubler celle de Bondy-Ville. Il en résulte un esprit séparatiste, très actif, qui veut l'autonomie administrative du faubourg et finit par avoir gain de cause.

✓ **1905** : Pour désigner la future commune, deux noms étaient avancés : "Bondy-la-Forêt" et "Les Pavillons" en référence aux deux pavillons de garde. "Les Pavillons-sous-Bois" fut accepté devant le Conseil général. La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne, et surtout les vastes terrains à bon marché, attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. Grâce aux premiers travaux d'aménagement, les industries se multiplient, fixant les ouvriers sur place. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3.646 habitants.

✓ **1914** : Peu avant la guerre, disparaissent les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes déversées pendant des siècles au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera plus tard appelé de "La Poudrette". Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du XX^e siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante, et de création d'une voie nouvelle.

✓ **Années trente** : La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, surtout scolaires et sportifs.

✓ **1945 et après** : La Ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le

problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la Ville qui fut édifée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruissellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la Ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâce en partie, à une souscription publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la Ville et est lui aussi restauré.

✓ **De nos jours** :

À l'heure actuelle, la ville présente des aspects très divers d'un secteur à l'autre. Le canal de l'Ourcq et la RN3 constituent, depuis la création de la Ville, une double ligne de partage entre la zone sud vouée à l'habitat traditionnel et aux activités urbaines, et la zone nord longtemps déshéritée.

Au sud, l'habitat pavillonnaire traditionnel fort apprécié des Pavillonnais, reste largement majoritaire malgré la construction d'immeubles collectifs sur plusieurs sites de ZAC, alors que la ville avait été jusqu'alors largement épargnée par "la prolifération du béton". Au nord, les aménagements récents et les projets en cours ont engagé le désenclavement de ce secteur désormais promis à un essor certain. Les berges du canal réhabilitées en espace de loisirs et de promenades ; la construction de nouveaux secteurs pavillonnaires et de voies nouvelles, la création de la Maison des Services Publics Claude Érignac, de la Salle de Sports Lino Ventura, de l'école Jules Verne, d'un dojo, l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Notre Ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un nouveau plan d'occupation des sols conçus pour préserver le caractère pavillonnaire de la Ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, et de création d'équipements et de bâtiments publics. Depuis quelques mois, un grand projet de rénovation urbaine a débuté et verra aboutir la création d'un nouveau quartier sur les bords du canal.

✓ Les Pavillons-sous-Bois

✓ Les jumelages

✓ Les Pavillons-sous-Bois / Brackley

Président : René Boucard

✉ **Adresse du siège :**

Hôtel de ville

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : BP 37- 93 320

Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 69 00

Site : www.jumelage-ajpb.fr

@ president@jumelage-ajpb.fr

Date de création : 1972



✓ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois/Brackley) est de lier des contacts avec :

- les membres du BEA Brackley European Association
- des clubs sportifs locaux et anglais permettant de programmer des rencontres amicales soit aux Pavillons-sous-Bois, soit à Brackley.

✓ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu alternativement une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley ; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates de ces rencontres sont généralement prévues en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de notre association sont plus locales, à savoir :

- Organisation du Bingo annuel
- Présence au Forum des associations : stand animé avec jeux...
- L'association programme aussi pour ses adhérents, diverses activités, telles que : sorties, dîners, spectacles, sans oublier le traditionnel Beaujolais Nouveau.

✓ Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 18.500 habitants est située au sud du comté de Northampton sur une superficie de 1.685 acres (681,92 hectares), à une centaine de kilomètres environ au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et fortes accueillantes auberges de tradition.

✓ Les Pavillons-sous-Bois / Bragance

Président : Eduardo da Lapa

✉ **Adresse du siège :**

54, avenue Aristide-Briand

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 10 62

Date de création : 10 juin 1996 au

Domus Municipalis de Bragance

(engagement de jumelage)

Serment de jumelage : 16 mai 1998

à la mairie des Pavillons-sous-Bois



✓ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées.

✓ Activités

- Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions officielles, etc...
- Réunions au siège samedi et dimanche après 14h30.

✓ Présentation de la ville de Bragance

Cette ville de 40.000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ». D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université lui attire annuellement 9.000 étudiants. De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la ville qui préserve et protège ses trésors dont son prestigieux hôtel de ville, le Domus Municipalis du XII^e siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.

✓ Les jumelages

✓ Les Pavillons-sous-Bois / Ecija

Président : Serge Sartore
Adresse du siège : Hôtel de ville
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
✉ 22, allée Robillard
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 06 16 79 71 59
@ ecijano@hotmail.fr
Date de création : 1996



✓ Philosophie

Etablir et entretenir tous échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général

✓ Réunions

A l'auberge espagnole, le 2^{ème} vendredi de chaque mois

✓ Activités

- Echanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol.
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols)
- Aide à l'organisation de stages pratiques pour étudiants.
- Participation aux fêtes locales (Forum des associations, carnaval, etc...)

✓ Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40.000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la « ville du soleil » possède de multiples richesses culturelles et architecturales ; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisées par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne de Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.

✓ Association Franco Allemande

Les Pavillons-sous-Bois / Eichenau

Président : Helmut Neubig
Adresse du siège : Hôtel de ville
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
Téléphone : 01 48 48 02 22
Date de création : 2004



✓ Philosophie

Privilégier tous les échanges, culturels, sportifs, amicaux, entre la France et l'Allemagne.

✓ Activités

- Chaque mois, soirée conviviale.
- Sorties, voyages, excursions.
- Réunions sur des thèmes culturels : histoire, cinéma, musique, patrimoine, actualité européenne.
- Echanges entre jeunes sportifs.

✓ Présentation de la ville d'Eichenau

Petite ville de 11.000 habitants créée en 1907, située aux portes de Munich, capitale de la Bavière. Eichenau est une ville-jardin avec des parcs, des espaces fleuris ; le nom signifie « les chênes dans les prés ». Le musée de la menthe, seul musée de ce type au monde, constitue une curiosité : tout est expliqué et illustré, de la plantation traditionnellement importante dans la région, jusqu'aux utilisations médicinales. Eichenau est jumelée avec la ville italienne de Budrio, proche de Bologne et avec la ville ukrainienne de Wischgorod.

L'association franco-allemande de Eichenau existe depuis 1994 et compte à ce jour de nombreux adhérents.

✓ La ville à votre service

✓ Hôtel de Ville

✉ Place Charles-de-Gaulle
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 02 75 75

📠 01 48 02 75 00

Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Service Population-Etat Civil

Fermé le lundi matin, ouvert le samedi matin

Service Enseignement-Jeunesse

Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires) ; fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée

Service Urbanisme

Fermé le jeudi après-midi

✓ Cabinet du Sénateur-Maire

Philippe DALLIER

Bureau n°1

☎ 01 48 02 75 04/05

📠 01 48 02 75 70

✉ mairie@lespavillonssousbois.fr

✓ Maison des Services Publics Claude Erignac

✉ 1 allée de Berlin – Pont de l'Europe

☎ 01 48 02 75 47 / 63

📠 01 48 47 31 37

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

Les bureaux de la Mairie annexe regroupent l'ensemble des services administratifs municipaux accessibles au public, à l'exception de quelques formalités et accueillent les services du CCAS, du Logement et de la Police Municipale.



Rendez-vous avec le Maire et les élus
Directeur de Cabinet : Monique Cottart
Direction de la communication
Police municipale

Permanence téléphonique de M. le Sénateur-Maire

☎ 01 48 02 75 94

Le premier mercredi du mois de 18h30 à 20h30
(sauf au mois d'août)

Service du CCAS

☎ 01 48 02 75 63

Service Logement

☎ 01 48 02 75 41

Police Municipale

☎ 01 48 02 75 37

📠 06 03 21 20 39

📠 06 34 28 66 05



✓ Les Services Municipaux

✓ Direction Générale des Services

✉ Hôtel de ville – bureau n°2
☎ 01 48 02 75 09 - 📠 01 48 02 75 00
Reçoit uniquement sur rendez-vous.

✓ Etat Civil – Population

✉ Hôtel de ville – bureau n°14
☎ 01 48 02 75 18/71/72 - 📠 01 48 02 75 19
Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h) et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

✓ Enseignement-Jeunesse et Sports

✉ Hôtel de ville – bureau n°7
☎ 01 48 02 75 30 / 31 / 32 / 11 / 26 / 51 / 73
Ouvert le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h)
Le jeudi, permanence jusqu'à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).
Fermé le lundi matin et le deuxième lundi de chaque mois.

✓ Centre Communal d'Action Sociale

✉ Maison des Services Publics Claude Erignac
1 allée de Berlin
☎ 01 48 02 75 63

✓ Conservatoire Hector Berlioz

✉ 77-79 allée Danielle-Casanova
☎ 01 41 55 17 60 - 📠 01 48 48 77 96

✓ Maison de l'Emploi

✉ Place de la Basoche – 2bis allée Henri-Barbusse
☎ 01 48 02 45 39 - 📠 01 48 02 24 45

✓ Maison de l'Insertion

✉ 81, allée Pierre et Marie Curie
☎ 01 41 55 16 57 - 📠 01 48 49 69 46

✓ Police Municipale

✉ Maison des Services Publics Claude Erignac
1 allée de Berlin
☎ 01 48 02 75 37
Portable : 06 03 21 20 39 - 06 34 28 66 05
📠 01 48 47 21 62

✓ Service de la Communication

✉ Hôtel de ville – Hall d'Honneur
☎ 01 48 02 75 81/08 - 📠 01 48 02 75 70

✓ Service Environnement - Propreté

✉ Hôtel de ville – bureau n°11
☎ 01 48 02 75 54 - 📠 01 48 02 75 46

✓ Service Fêtes et Cérémonies - Location de Salles Régie publicitaire

✉ Hôtel de ville – Hall d'Honneur
☎ 01 48 02 75 60 - 📠 01 48 02 75 70

✓ Service Logement

✉ Maison des Services Publics Claude Erignac
1 allée de Berlin
☎ 01 48 02 75 41 - 📠 01 41 55 30 15

✓ Services Techniques

✉ Hôtel de ville – bureau n°11
☎ 01 48 02 75 44 / 93 - 📠 01 48 02 75 46

✓ Service Urbanisme

Allée Etienne-Dolet
☎ 01 48 02 75 25 / 87 - 📠 01 48 48 79 09
Fermé le jeudi après-midi

✓ Service Voirie - Assainissement - Eclairage Public

Hôtel de ville – Hall d'Honneur
☎ 01 48 02 75 44 / 93 - 📠 01 48 02 75 46

✓ La ville à votre service

✓ Les permanences

Philippe Dallier

Sénateur-Maire

Reçoit sur rendez-vous.

Tél. : 01 48 02 75 04 / 05

Permanence téléphonique **le premier mercredi du mois de 18h30 à 20h30**

Tél. : 01 48 02 75 94 (sauf au mois d'août)

Les élus

Les élus sont à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous.

Tél. : 01 48 02 75 04/05

Consultations juridiques

Permanence gratuite à l'Hôtel de ville sur rendez-vous au 01 48 02 75 71 /72

Conciliateur de justice

Permanence gratuite à l'Hôtel de ville sur rendez-vous au 01 48 02 75 71 /72

Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une carte d'identité pour obtenir un rendez-vous.

Impôts

Permanence gratuite à l'Hôtel de ville le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 11h.

✓ Services utiles

✓ Sécurité

✓ Police Municipale

✉ Maison des Services Publics Claude Erignac
1, allée de Berlin

☎ 01 48 02 75 37

☎ 01 48 47 21 62

Permanences : ☎ 06 03 21 20 39 - 06 34 28 66 05

Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30

(excepté pendant les vacances scolaires fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h

✓ Police Nationale

Commissariat de Bondy

✉ 26, avenue Henri-Barbusse - 93 140 Bondy

☎ 17 ou 01 48 50 30 00

✓ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

✉ 1, Esplanade Jean-Moulin - 93 007 Bobigny cedex

☎ 01 41 60 60 60

✓ Gendarmerie

✉ 98, rue de la Folie - 93 000 Bobigny

☎ 01 48 96 30 30

✓ Sapeurs-Pompiers

✉ 6, avenue de Verdun - 93 140 Bondy

☎ 18 ou 01 48 47 01 33

✓ Justice

✉ Tribunal de Grande Instance

173, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93 008 Bobigny cedex

☎ 01 48 95 13 93

✓ Tribunal d'Instance

Immeuble Colombe

✉ 194, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93 000 Bobigny

☎ 01 48 96 11 10

📞 01 48 96 90 68 (accueil nationalités)

✓ Lutte contre les escroqueries sur Internet

Info escroqueries

✉ 0 811 02 02 17

Site : internet-signalement.gouv.fr

✓ Médiateur de la République

✉ Cité administrative - 93 000 Bobigny

☎ 01 41 60 56 07

✓ Notaire

✉ Etude Nathalie Seiler

156 avenue Franklin - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 50 55 55

✓ Impôts

Site Internet : www.impots.gouv.fr

Impôts service : 0 810 467 687

Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

✓ Impôt sur le revenu, taxe d'habitation

✉ 1, rue Saint-Denis - 93 134 Noisy-le-Sec cedex

☎ 01 49 15 29 00

✓ Centre des Impôts de Noisy-le-Sec II

Foncier, cadastre

✉ 15/17 promenade Jean-Rostand - 93 022 Bobigny cedex

☎ 01 49 15 52 84

✓ Trésor Public

✉ 5,7 rue Arthur-Rimbaud - 93 140 Bondy

☎ 01 48 49 14 90

📞 01 48 02 89 62

✓ Autres organismes

✓ Assistantes Sociales

✉ 131-135, avenue Aristide-Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 74 74

✓ Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

✉ BP 60300 - 93 018 Bobigny cedex

☎ 3646

✓ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

☎ 0 820 25 9310

✓ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-Saint-Denis

✉ 191, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93 008 Bobigny

☎ 0 820 012 112

✓ Centre de Sécurité Sociale

✉ 3, avenue Jean-Jaurès - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 3646

✓ Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

Immeuble l'Européen

✉ 5 à 7, promenade Jean-Rostand - 93 005 Bobigny cedex

☎ 01 41 60 70 00

✓ Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Pôle administratif l'Européen

✉ Hall B – 5 à 7, promenade Jean-Rostand - 93 000 Bobigny

☎ 01 48 96 26 26

✓ Direction Départementale de l'Équipement

✉ 7, Esplanade Jean-Moulin - 93 003 Bobigny cedex

☎ 01 41 60 67 00

✓ La Poste

18, allée Robillard - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 36 31

✓ Formalités administratives

✓ Hôtel de ville

Service Population-Etat Civil
Bureau n°14

☎ 01 48 02 75 71/72/18 - 📞 01 48 02 75 19

Maison des Services Publics Claude Erignac

✉ Allée de Berlin-Pont de l'Europe

☎ 01 48 02 75 47 - 📞 01 48 47 31 37

Grâce à la mise en place du site Internet www.les-pavillons-sous-bois.fr, de nombreuses procédures sont disponibles en ligne.

✓ Déclarations d'État Civil

✓ Naissance

Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir

Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité

Le certificat d'accouchement délivré par la maternité

L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant

Délais

Déclaration à faire obligatoirement dans les 3 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance)

Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant

✓ Reconnaissance d'un enfant

Elle peut se faire avant ou après la naissance

Elle concerne uniquement les parents non mariés

Où s'adresser

Dans n'importe quelle mairie

Pièces à fournir

Avant la naissance : une pièce d'identité

Après la naissance : une pièce d'identité et l'acte de naissance de l'enfant

Délais

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit)

✓ Mariage

Où s'adresser

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse

Pièces à fournir

S'adresser directement au service Population - Etat Civil

Délais

Pour les Français : 4 semaines minimum avant la célébration

Pour les étrangers : en fonction de la nationalité des futurs époux

✓ Décès

Où s'adresser

Mairie du lieu de décès

Pièces à fournir

Livret de famille ou à défaut tous renseignements d'état civil relatifs au défunt

Délais

Le plus rapidement possible après la constatation du décès

✓ Documents d'Etat Civil

✓ Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance

Où s'adresser

Mairie du lieu de naissance

Pièces à fournir

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.
- Au guichet : présenter une pièce d'identité

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.

✓ Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage

Où s'adresser

Mairie du lieu de mariage

Pièces à fournir

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.

✓ Copie intégrale ou extrait d'acte de décès

Où s'adresser

Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile

Pièces à fournir

Par correspondance ou au guichet :
préciser nom, prénom, date du décès

✓ Demande de livret de famille

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Pièces à fournir

Délivrance automatique lors du mariage ou à la naissance du 1^{er} enfant
Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile

✓ PACS

Où s'adresser

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures pour organiser la vie commune.

S'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du lieu du domicile ou depuis mars 2011, à son notaire.

✓ Démarches administratives

(informations transmises sous réserve de modifications légales)

✓ Carte nationale d'identité

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur

Où s'adresser

Hôtel de ville – bureau n°14

Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

☎ 01 48 02 75 71/72/18

✓ Passeport

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

☎ 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande et le retrait du passeport **se font uniquement sur rendez-vous.**

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur au dépôt du dossier et au retrait du titre.

✓ Certificat d'hérédité

Où s'adresser

Mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers ou notaire chargé de la succession

Pièces à fournir

Consulter le service Population-Etat Civil

☎ 01 48 02 75 71/72/18

✓ Certificat de concubinage

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Pièces à fournir

- 1 justificatif de domicile commun aux deux noms
- 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, carte de résident en cours de validité)
- 2 témoins sans lien de parenté avec les concubins et munis de leur pièce d'identité

✓ Inscription sur les listes électorales

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14 ou Maison des Services Publics Claude Eri-gnac

Pièces à fournir

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an

1 justificatif de domicile de moins de 3 mois

✓ Copie certifiée conforme

Uniquement pour des documents destinés à l'étranger

Où s'adresser

Toutes mairies

Pièces à fournir

Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'autorité étrangère.

✓ Formalités administratives

✓ Attestation d'hébergement

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Pièces à fournir

- Présence obligatoire de l'hébergeant (domicilié sur la commune) et de l'hébergé (sauf si l'hébergé est incarcéré)
- 1 justificatif de domicile de l'hébergeant
- 1 pièce d'identité de l'hébergeant
- 1 pièce d'identité de l'hébergé

✓ Certificat de domicile, attestation de changement de domicile

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Pièces à fournir

Les certificats de domicile et les attestations de changement de domicile sont délivrés à des citoyens français et étrangers uniquement à la demande d'administrations étrangères

L'administré doit se présenter personnellement en mairie

- Pour le certificat de résidence : 1 pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois
- Pour l'attestation de changement de domicile : 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile

✓ Attestation d'accueil

Où s'adresser

Police municipale du mardi au vendredi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45

Pièces à fournir

Consulter la Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger

✓ Recensement militaire

Obligatoire pour les personnes de nationalité française. Les personnes devenues françaises entre la date de leur 16^{ème} anniversaire et celle de leur 25^{ème} anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais pour se faire recenser : pour les garçons et les filles à la date anniversaire de leur 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois suivant (période légale)

Où s'adresser

Hôtel de ville – Bureau n°14

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation
- 1 justificatif de domicile
- Livret de famille des parents (ou le leur s'ils sont mariés)

✓ Vote par procuration

Où s'adresser

Commissariat de police de Bondy

✉ 1 rue Gaston Defferre - 93 140 Bondy

☎ 01 48 50 30 00

Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité

L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire.

Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

✓ Déclaration de chien dit dangereux

Où s'adresser

Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Erignac

Les chiens de garde et de défense :

Relèvent de la 2^{ème} catégorie les chiens suivants, inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture :

- les chiens de race Staffordshire terrier
- les chiens de race American Staffordshire terrier

Attention : la 2^{ème} catégorie n'inclut pas les Staffordshire Bull Terriers, race plus petite et sans dangerosité avérée.

- les chiens de race Rottweiler
- les chiens de race Tosa.

Relèvent également de la seconde catégorie les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler, qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture.

Le permis de détention est délivré par la mairie du lieu de résidence du propriétaire ou du détenteur du chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien
- Certificat de vaccination antirabique
- Assurance responsabilité civile
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie
- Attestation d'aptitude pour les propriétaires
- Evaluation comportementale du chien (réalisée par un vétérinaire)

✓ Carte grise

Où s'adresser

Préfecture de la Seine-Saint-Denis

✉ 1 Esplanade Jean-Moulin - 93 007 Bobigny

☎ 01 41 60 60 60

Site Internet : www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr

Pour tout savoir sur vos démarches, connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules www.ants.interieur.gouv.fr/siv/-siv-.html

✓ Permis de conduire

Où s'adresser

Préfecture de la Seine-Saint-Denis

✉ 1 Esplanade Jean-Moulin - 93 007 Bobigny

☎ 01 41 60 60 60

Site Internet : www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr

✓ Certificat de nationalité française

Où s'adresser

Tribunal d'Instance

Service nationalité

Immeuble Colombe

✉ 194, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93 000 Bobigny

☎ 01 48 96 90 68

✓ Extrait de casier judiciaire

Où s'adresser

Casier judiciaire national

✉ 107, rue de Landreau - 44 079 Nantes cedex

☎ 02 51 89 89 51

Par Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Ou établir une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance

Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille

✓ Renseignements

www.service-public.fr

☎ 39 39

✓ Cimetières

Horaires d'ouverture des cimetières

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8h à 16h45
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 17h45
(bureaux fermés de 12h à 13h30)
- Le 1^{er} novembre de 8h à 18h30

• Ancien cimetière

✉ Allée Louis XIV

☎ ☎ 01 48 48 25 50

• Nouveau cimetière

✉ Avenue de Rome

☎ 06 23 94 24 83 – ☎ 01 48 50 08 48

Columbarium

Le nouveau cimetière comporte un espace cinéraire situé dans un cadre de verdure.

Achat de concessions funéraires ou de case de Columbarium

Les terrains sont concédés aux personnes domiciliées sur la commune ou ayant un membre de leur famille décédé sur la commune.

Où s'adresser ?

Bureau n°14 - Hôtel de ville

Service Population – Etat Civil

☎ 01 48 02 75 74

✓ Petite enfance

✓ L'accueil des enfants de 0 à 3 ans

✓ Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure *Les Petits Voyageurs*, par téléphone au 01 48 96 28 11. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus
- justificatif de domicile récent
- carte d'identité des parents ou carte de séjour en cours de validité

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil permanent ou occasionnel. Ils ferment 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des journées pédagogiques.

✓ Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée par ordre chronologique des inscriptions sur la liste et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueil souhaité.

✓ Nouveau

Depuis décembre, une nouvelle procédure a été mise en place afin d'assurer une plus grande transparence. Désormais, un numéro de rang sera attribué et communiqué aux parents avant chaque commission d'admission (CAMA), en fonction de la tranche d'âge de l'enfant. Comme précédemment, c'est la date d'inscription qui détermine le placement dans la CAMA de l'enfant, tant que la demande est confirmée par les parents dans les délais impartis. Attention, en cas d'interruption, c'est la date de relance qui déterminera un nouveau rang.

Dès le début de l'année, la Ville mettra en place, depuis le site Internet, une procédure dématérialisée de relance d'inscription. www.les-pavillons-sous-bois.fr, rubrique « vos demandes en ligne ».



✓ Structures d'accueil

✓ Multi accueil Les Petits Voyageurs

✉ Place Oissey-Forfy

☎ 01 48 96 28 11

- Accueil collectif, pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école) de 7h à 19h
- Accueil occasionnel de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30

✓ Multi accueil Georges Pompidou

✉ 89, avenue Aristide-Briand

☎ 01 48 49 70 07

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans de 7h45 à 18h15.
- Accueil occasionnel, pour les enfants âgés de 12 mois à 4 ans par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

✓ Crèche municipale Les Berceaux de l'Ourcq

✉ 31, avenue du Général-Leclerc

☎ 01 48 49 98 24

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans de 7h à 19h

✓ Crèche départementale Marcellin-Berthelot

✉ Allée Marcellin-Berthelot

☎ 01 48 48 36 30

Accueil collectif géré par le département.

- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h45

✓ Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

La Parent'aile

✉ Place Oissery-Forfry

☎ 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Général et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9h à 12h
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et le premier samedi du mois de 9h à 12h

✓ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

✉ Place Oissery-Forfry

☎ 01 48 47 18 17

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu libre et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

EN ÎLE DE FRANCE

TVA
7%*



93

Les Pavillons-sous-Bois

LES JARDINS DU CANAL

- Résidence dans un cadre verdoyant au bord du Canal de l'Ourcq.
- Appartements et "maisons-appartements" du studio au 5 pièces duplex avec parkings.

ESPACE DE VENTE

12 quai d'Amsterdam
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



▶ N° Vert 0 800 086 086

7 jours sur 7, Appel gratuit depuis un poste fixe

spirit

www.spirit.net

✓ Les écoles

Service Enseignement - Jeunesse - Sports

Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

☎ **01 48 02 75 30 + 31/26**

Le service est fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

✓ L'inscription à l'école

Les inscriptions administratives pour l'école maternelle et élémentaire sont enregistrées à la mairie; les admissions se font auprès des directeurs d'école. Le service Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir et des mercredis.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour
- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école)



- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)
- Pour les personnes hébergées : document administratif justifiant l'adresse des parents de l'enfant, attestation d'hébergement et quittance de loyer de l'hébergeant.
- Pour les parents divorcés, une copie du jugement de divorce spécifiant les conditions de garde.

✓ Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	Direction : Jean-Marc Burtscher	4-6, allée Pierre-Brossolette	☎ 01 48 02 74 60
École Fontenoy	Direction : Isabelle Decreton	25, allée de Fontenoy	☎ 01 48 49 22 23
École Jules Verne	Direction : Francine Quicray-Renard	3/5 avenue Georges-Pompidou	☎ 01 48 02 47 09
École Marguerite Léopold	Direction : Fabienne Chalin	12-14, allée Calmanovic	☎ 01 48 02 47 13
École Robillard	Direction : Jean-Pierre Dupuy	6-8, allée Robillard	☎ 01 48 49 31 43

✓ Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP et CE1)	Direction : Isabelle Decreton	25, allée de Fontenoy	☎ 01 48 49 22 23
École Jean Macé	Direction : Philippe Laurendeau	53, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 02 47 09
École Jules Verne	Direction : Francine Quicray-Renard	3/5 avenue Georges-Pompidou	☎ 01 48 02 47 09
École Monceau (à partir du CP)	Direction : Agnès Delouche	25, allée de Fontenoy	☎ 01 48 49 11 48
École Pierre Brossolette	Direction : Chantal Pioche	4, allée Pierre-Brossolette	☎ 01 48 02 74 55
École Robillard	Direction : Jean-Pierre Dupuy	6-8, allée Robillard	☎ 01 48 49 31 43
École de l'Alliance (enseignement privé)	Direction : Joëlle Yaïche	35/37, allée Robert-Estienne	☎ 01 48 48 16 17

✓ Les collèges

Collège Anatole France	Principale : Nathalie Sarrazin	55, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 49 58 57
Collège Eric Tabarly	Principal : Eric Candau	32, avenue Albert-Thomas	☎ 01 55 89 15 20
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	Principale : Dominique Dahan	35/37, allée Robert-Estienne	☎ 01 48 48 16 17

✓ Lycée professionnel

LEP Claude-Nicolas-Ledoux	Provisseure : Muriel Solibieda	Avenue du 14 juillet	☎ 01 48 50 32 00
---------------------------	--------------------------------	----------------------	------------------

✓ Lycée d'enseignement général

Lycée Jean-Renoir	Provisseur : M. Poncet	11, rue Fémin 93 140 Bondy	☎ 01 48 02 58 00
-------------------	------------------------	----------------------------	------------------

✓ Le RASED

Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

Pour les écoles de Fontenoy, Monceau :
☎ 01 43 01 16 64 (numéro du psychologue scolaire)
Pour l'école Robillard : ☎ 01 43 32 12 98

Pour les écoles de Brossolette, Fischer, Jean Macé, Léopold, et Jules Verne :
☎ 01 48 47 79 62 (numéro du psychologue scolaire)

✓ L'accueil du matin et du soir

✓ Les accueils du matin

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h45 à 8h50. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h50.

✓ Les accueils du soir

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à 16h30, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18h à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal; des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

✓ La restauration scolaire

La pause déjeuner dure 1h30, de 12h à 13h30. Aux Pavillons-sous-Bois, chaque école dispose de sa propre cuisine, où sont élaborés les repas à partir d'aliments frais. Plus de 2000 repas y sont préparés et servis, tous les jours. L'inscription doit être enregistrée chaque année auprès du Service Enseignement (Bureau n°7).

✓ Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

✓ Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

✓ Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Guy Lefrançois

✉ Maison des Services Publics - Claude-Erignac : 1, allée de Berlin

☎ 06 13 06 40 85

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

✓ Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Présidente : Katherine Sanvert

✉ 23, allée Etienne-Dolet

☎ Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Public : élèves des classes du CE2 à la 5^e

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

Les activités comprennent l'aide aux devoirs, un espace informatique (accès à Internet et utilisation de logiciels contenant les programmes scolaires en cours), des ateliers de jeux, d'expression théâtrale et de lecture.

Toutes les activités sont encadrées par des bénévoles et des salariés de l'association.

✓ DDEN – Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub

✉ 27, rue Jules-Vallés

93 190 Livry-Gargan

☎ 01 43 30 74 91

📧 dden.seine.saint.denis@gmail.com

✓ Administrations et services publics extérieurs

✓ CIDJ : Centre d'Informations et de Documentation pour la Jeunesse

✉ 101, quai Branly

75 015 Paris

☎ 01 44 49 12 00

✓ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

✉ 17, rue Auguste-Polissard

93 140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

✓ Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

✉ 1, allée Louis-Calmanovic

☎ 01 48 47 93 59

✓ Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

✓ Les adresses utiles

✓ Éducation Nationale

✓ Rectorat de l'Académie de Créteil

✉ 4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil cedex

☎ 01 49 81 60 60

✓ Inspection Académique de Bobigny

✉ 8 rue Claude-Bernard

93 008 Bobigny cedex

☎ 01 43 93 70 50

📧 ia93@ac-creteil.fr

✓ Circonscription de Livry-Gargan – Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation Nationale

✉ 48, boulevard Roger-Salengro

93 190 Livry-Gargan

☎ 01 43 30 29 96

✓ LOISIRS

✓ L'accueil de loisirs

✓ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h45 à 19h.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

✓ Les mini-séjours

L'été, les centres de loisirs organisent des mini-séjours d'une durée de 5 jours. Les enfants sont encadrés par les animateurs de la ville et

hébergés dans un lieu agréé le temps de l'escapade. Ces excursions s'adressent aux enfants fréquentant les centres de loisirs et permettent la découverte de nouveaux environnements, tout en apprenant à vivre en collectivité dans une ambiance conviviale.

Informations :

Service Éducation - Jeunesse - Sports

Bureau n°7 – Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 11/51



✓ Loisirs et sports

✓ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2, allée Pierre-Brossolette	☎ 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25, allée Fontenoy	☎ 01 48 49 22 24
École Jules Verne	3/5 avenue Georges-Pompidou	☎ 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	12-14 allée Louis-Calmanovic	☎ 01 48 49 06 95
École Robillard	6-8 allée Robillard	☎ 01 48 48 28 34

✓ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé	53, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 50 17 10
École Jules Verne	3/5 avenue Georges-Pompidou	☎ 01 48 47 71 90
École Monceau	25, allée Fontenoy	☎ 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4, allée Pierre-Brossolette	☎ 01 48 02 74 57

✓ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives les mercredis de 13h30 à 18h30 et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Les inscriptions se font sur le lieu d'accueil.

☎ 01 48 02 75 73

📞 06 27 37 24 89

Salle Jean Moulin Avenue Aristide-Briand 📞 06 27 37 24 89

✓ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les enfants de 11 à 17 ans, les samedis de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires. De plus, l'association permet aux jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, d'organiser leurs séjours de vacances.

✓ SPORTS

Service des Sports

Bureau n°7-Hôtel de ville

☎ 01 48 02 75 73 📠 01 48 02 75 00

- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue recouverts par une bulle en hiver).
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

✓ Équipements sportifs municipaux

Salle de Sports Lino Ventura

✉ 3, allée de Berlin

☎ 01 48 02 74 03 / 01

Activités multisports

Stade Léo Lagrange

✉ 20, avenue Anatole-France

☎ 01 48 48 12 43

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase (actuellement en cours de rénovation)
- 3 courts de tennis couverts (2 en ciment, 1 en terre battue)

Gymnase Jean Macé

Avenue Aristide-Briand

Dojo - salle de judo, jujitsu, gymnastique d'entretien

✉ 51, avenue Aristide-Briand (jusqu'à fin décembre)

✉ 7 allée de Berlin :

Début 2014, un nouveau dojo ouvrira ses portes et sera situé 7 allée de Berlin, à proximité de la Salle de Sports Lino Ventura.

Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé - 53, avenue Aristide-Briand

Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

Place Charles-de-Gaulle



✓ Conservatoire Hector Berlioz

✓ Musique, Danse, Art dramatique

✉ 77, 79 allée Danielle-Casanova

☎ 01 41 55 17 60

📄 01 48 48 77 96



Présent depuis plus de 20 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise depuis plus de 10 ans le festival *Voix Mêlées*.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi de 9h15 à 18h.

Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles)

✓ Pour les enfants

✓ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

Éveil dès l'entrée en classe préparatoire

- **Claviers** : piano, accordéon
- **Cordes** : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique
- **Musiques actuelles** : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz
- **Percussions** : batterie, percussions

- **Vents** : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière
- **Musique ancienne** : flûte à bec, hautbois baroque, clavecin
- **Voix** : chant lyrique, maîtrise
- **MAO** : Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

- **Chorale**, Chœur adulte, Ars Lyrica
- **Orchestre** : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} cycles
- Atelier rock, atelier jazz (enfant et adulte).
- Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre

✓ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

La danse Jazz (dès 15 ans)

✓ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 8-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13- 18 ans

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

✓ Pour les adultes

✓ Les pratiques collectives

Ars Lyrica, chœur adulte, atelier jazz, danse

✓ Les pratiques individuelles

Formation musicale

Instruments

Bibliothèque municipale

✉ **8, allée Robillard**
☎ **01 48 47 95 54**

La cotisation annuelle est de 3,57 € pour les pavillonnais, 5,61 € pour les non pavillonnais et est gratuite pour les pavillonnais âgés de moins de 18 ans (tarif 2013).

La bibliothèque municipale, propose de multiples ouvrages : des romans de tous genres, des anciens et des nouveaux, des essais scientifiques et philosophiques, des ouvrages sur les sciences humaines et

naturelles, sur les arts et les cultures. La bibliothèque est aussi un lieu de partage et de discussions : des rencontres public-auteurs sont organisées ainsi que des conférences-débats, des expositions et, pour les plus petits, des animations scolaires.



La bibliothèque est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h, le mercredi et samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

CECAS : Centre d'Expression Culturelle, Artistique et Sportive

Espace des Arts - Salle Philippe Noiret
Spectacle – Cinéma – Expositions

Présidente : Catherine Leconte
✉ **Place Charles-de-Gaulle**
144, avenue Jean-Jaurès
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ **01 41 55 12 80**
@ **espacedesarts@wanadoo.fr**
Site internet : **www.cecias.net**

L'association pavillonnaise CECAS-Espace des Arts a pour mission la diffusion culturelle au travers des arts du spectacle, cinématographiques et plastiques.

La salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts a une capacité maximale de 850 places assises et accueille des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour... La programmation de la salle est

axée autour de la musique jazz avec notamment un événement majeur créé il y a 8 ans : le "Pavillons Jazz Festival".

Le CECAS-Espace des Arts programme également dans la salle Philippe Noiret une quinzaine de séances de cinéma par semaine et travaille avec les établissements scolaires pour le développement de l'éducation à l'image. La salle est classée Art et Essai label jeune public depuis 2010.

La salle est équipée d'un projecteur numérique Sony 4K permettant d'assurer une qualité d'image exceptionnelle.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot, située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an d'artistes utilisant diverses techniques d'expression : peinture, sculpture, photographie etc. L'entrée est libre tout au long de l'année.

L'accueil billetterie est ouvert le mercredi de 10h30 à 12h et du lundi au samedi de 14h à 19h30.

Information sur les films en salle :

Serveur vocal : 08 92 68 05 93 (0,34 € la minute), 08 92 89 28 92.
Ou sur internet sur www.cinefil.net ou www.allociné.fr

✓ Location de salle

Service Fêtes et Cérémonies
Hôtel de ville
☎ **01 48 02 75 60**

La Ville des Pavillons-sous-Bois dispose d'une salle qu'elle propose à la location.
(Excepté en juillet et en août)

✓ Salle Jean-Moulin

140 avenue Aristide-Briand

- ✓ **Capacité** : 80 personnes maximum
- ✓ **Horaires de location** : de 10h à 2h du matin
- ✓ **Tarifs 2014** :

- Pavillonnais : 494,40 €
- Non- Pavillonnais : 673,44 €
- Associations Pavillonnaises : 248,28 €
- Associations non-Pavillonnaises : 401,78 €
- Syndics : 127,92 €

Détail des conditions de réservation sur rendez-vous. Un formulaire de demande est disponible sur le site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

✓ APJC - Spectacles et expositions

✉ **23, allée Etienne-Dolet**
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ **01 48 02 07 79**
Site : www.apjc.org
@ infos@apjc.org

✓ **Statut** : association

✓ **Activités** : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions.

Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible de découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

L'APJC propose une programmation adaptée à tous les publics.

✓ Dates, horaires et tarifs :

selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

✓ Equipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5m x 5m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Eclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.

✓ La Maison de l'emploi

✓ **Direction** : Valérie Tacq

✉ Place Roger-Salengro - 2bis, allée Henri-Barbusse

☎ 01 48 02 45 39

☎ 01 48 02 24 45

@ maison-emploi@laposte.net

✓ **Horaires** :

9h15-12h et 13h45-16h30

✓ **Propose aux habitants de la ville :**

Un accueil, une écoute, des informations concernant l'emploi, la formation et la création d'activité ; des conseils à l'élaboration de votre projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition de votre projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivation.

✓ **Propose aux entreprises, commerçants et artisans :**

Des actions de recrutement :

prise de l'offre d'emploi, affichage de l'offre, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires si peu de candidats correspondent au profil, rendez-vous avec chaque candidat pour la présentation du poste et vérification des aptitudes par rapport au profil défini par l'employeur, suivi du recrutement.

Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre :

sélection des profils, réunion collective à la Maison de l'emploi pour présenter l'entreprise et les postes, rendez-vous individuels pour la présélection des candidats intéressés, réunion des candidats sélectionnés avec l'employeur, échanges et analyse des candidatures.

✓ La Mission locale pour l'emploi des jeunes

✓ **Direction** : Valérie Tacq

✉ Place Roger-Salengro

☎ 01 48 02 45 39

☎ 01 48 02 24 45

@ maison-emploi.psb@laposte.net

✓ **Horaires** : 9h15-12h et 13h45-16h30

La Mission locale intervient dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et la vie sociale.

Elle propose aux jeunes Pavillonnais âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire depuis plus d'un an, un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle (aide à l'élaboration du CV, du projet professionnel, lettre de motivation, mise en relation avec les employeurs...), des réunions d'informations collectives, des ateliers découverte des métiers, des parrainages...

✓ Marchés forains

La Maison de l'emploi assure la régie administrative pour l'enregistrement et l'instruction des demandes d'étalages sur les marchés forains de la Ville.

✓ Maison de l'insertion

✓ **Direction** : Valérie Tacq

✉ 81, allée Pierre et Marie Curie

☎ 01 41 55 16 57

☎ 01 48 49 69 46

@ maisondelinsertion.psb@laposte.net

✓ **Horaires** : 9h15-12h et 13h45-16h30,

fermé le jeudi après-midi

Les demandes d'inscription au RSA sont effectuées par le service du CCAS situé à la Maison des services publics Claude Erignac ; 1, allée de Berlin

✓ **Propose aux Pavillonnais bénéficiaires du RSA orientés par le Conseil général (notification écrite)**

Un accompagnement professionnel : élaboration de parcours, aide à la recherche de formation, d'emploi...

Un accompagnement administratif : ouverture de droits, logement, sécurité sociale, budget, courriers...

Un accompagnement santé : ouverture des droits, orientation vers des professionnels compétents, soutien moral...

✓ Emploi-économie

✓ Administrations et services extérieurs emploi

✓ Pôle Emploi

- ✉ 10-12, avenue Aristide-Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois
- ✉ 14 rue Auguste-Polissard - 93 140 Bondy
- ☎ 39 49

Site : www.pole-emploi.fr

✓ ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'outre-mer

- ✉ 6 quai de Seine - 93 210 Saint Denis cedex
- ☎ 01 48 13 27 27

✓ APEC : Agence pour l'Emploi des Cadres

- ✉ 51, boulevard Brune - 75 689 Paris cedex 14
- ☎ 0 810 805 805

Site : www.apec.fr

✓ CIO : Centre d'Information et d'Orientation

- ✉ 17 rue Auguste-Polissard - 93 140 Bondy
- ☎ 01 48 47 28 85

✓ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

- ✉ 7-11 rue Erik-Satie - 93000 Bobigny
- ☎ 01 83 74 50 00

✓ Conseil des Prud'hommes

- ✉ 1/13 rue Michel de l'Hospital - 93 008 Bobigny cedex
- ☎ 01 48 96 22 22

✓ Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

- ✉ 1, avenue Youri-Gagarine - 93 000 Bobigny cedex
- ☎ 01 41 60 53 00

✓ Inspection du travail 9^{ème} section

- ✉ 38, rue de la République - 93 100 Montreuil-sous-Bois
- ☎ 01 49 20 89 23

✓ OFPRA : Office de Protection pour les Réfugiés Apatrides

- ✉ 45, rue Maximilien-Robespierre - 94 120 Fontenay-sous-Bois
- ☎ 01 48 76 00 00

✓ Les marchés forains

✓ Marché de Chanzy

- ✉ Avenue de Chanzy

mardi matin

jeudi matin

dimanche matin

C'est l'un des plus grands marchés de la Seine-Saint-Denis, installé en plein air sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo. Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la ville.

✓ Marché de la Basoche

- ✉ Place Roger-Salengro dite « de la Basoche »

mercredi matin

samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, il est installé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air sur la place elle-même et l'autre partie, la plus importante, est abritée par une halle.

✓ Marché des Coquetiers

- ✉ Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

mercredi matin

dimanche matin (depuis avril 2012)

Situé à la pointe sud de la ville, c'est un marché couvert.

✓ Liste des entreprises de la zone industrielle de la Poudrette

ENTREPRISE	ADRESSE POSTALE	Tél.
APM	22 allée du Luxembourg	01.48.59.11.38
ARCADEM	23-41 allée d'Athènes	01.48.47.03.67
BETON GRANULATS (BGIE)	17-19 allée de Dublin	01.48.02.19.58
BOUVELOT TP	23 allée d'Athènes	01.48.50.04.30
CSTB	23 allée d'Athènes	01.48.50.04.30
CGE DISTRIBUTION	10 allée du Luxembourg	01.48.47.86.86
CHERQUI I ET FILS (CIF)	6 avenue du 14 Juillet	01.48.47.51.39
COLAS ILE DE FRANCE	22 allée de Berlin	01.48.49.53.77
CFC	23 allée d'Athènes	01.48.50.72.61
ENCO NÉGOCE	23 allée d'Athènes	01.48.48.07.16
ECART MATÉRIEL	3 allée de Berlin	01.48.48.57.48
EGGENSCHWILER	22 allée du Luxembourg	01.55.89.15.15
ETI	14 allée du Luxembourg	01.41.55.18.00
STARS SYSTEMES	62 allée du Luxembourg	01.48.50.24.57 01.48.50.83.37
EXEPACK	56 allée du Luxembourg	01.48.02.29.20
GARAGE DU LUXEMBOURG	62 allée du Luxembourg	01.41.64.59.29
GENIFLEXION GENI FLEX	44 allée de Lisbonne	01.41.55.14.99
H PRO	7 allée d'Athènes	01.48.02.17.12
HOLDING CHATEAU D'ETERNES	2 allée d'Athènes	01.48.47.14.16
LA FRANCIENNE DE TERRASSEMENT	13 allée de Lisbonne	01.48.47.51.67
LA NORMANDIE A PARIS	36 allée du Luxembourg	01.48.02.78.78
LA PURIELLE DU BÂTIMENT	18 allée du Luxembourg	01.41.55.18.66

ENTREPRISE	ADRESSE POSTALE	Tél.
LES MARBRERIES DE LA SEINE	17 allée de Dublin	01.48.48.59.76
MARTELING D'ETERNES	2 allée d'Athènes	01.48.47.14.16
MATERIEL P. SABARLY-MA TPS	13 allée de Lisbonne	01.48.48.89.07
MRTI	128 avenue de Rome	01.41.55.17.00
PLASTIMAT INJECTION	1 allée de Dublin	01.48.02.47.27
POINT P SA	5 allée de Madrid	01.48.47.31.50
PRO DIESEL	128bis avenue de Rome	01.55.89.10.20
PROTECH SYSTEM	22 allée du Luxembourg	01.48.37.95.50
RATP	132 avenue de Rome	32.46
RICHARDSON	2 allée de Lisbonne	01.48.47.31.27
SARL FIESTA RECEPTION	12 allée de Dublin	01.48.50.71.55
SCALP	8 allée de Bruxelles	01.48.48.39.76
SCI DU CANAL DE L'OURCQ	127 avenue de Rome	06.28.04.64.94
SEAPI	11 allée de Londres	01.48.48.06.28
SEFOND SCE AUX ENTREPRISES	23-41 allée d'Athènes	01.48.50.04.30
SEPUR	1 allée d'Athènes	01.48.50.85.35
SN EPOXY SERVICES	32 allée du Luxembourg	01.48.02.89.89
SOCIÉTÉ ANDRÉ CLAUDE	23 allée d'Athènes	01.48.50.04.30
TRANSPORTS BOUVELOT	23 allée d'Athènes	01.48.50.04.30
TOLÉMÉCANE	59 à 69 allée d'Athènes	01.48.91.22.77
VEOLIA EAU IDF	54 allée de Berlin	01.55.89.07.30
WETL POINT MEUBLE	36 allée d'Athènes	01.48.02.23.86

✓ CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Erignac

✉ 1, allée de Berlin - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 72 59 19 18 / 17

☎ 01 48 02 75 56 / 47

Le CCAS est un établissement public autonome géré par un conseil d'administration et pour moitié de représentants d'associations oeuvrant dans le champ social.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

✓ Actions en faveur des familles

Réduction des tarifs de cantine, bons-cadeaux à Noël pour les enfants des familles en difficulté, secours, Fonds de solidarité énergie, chèques eau Véolia, dossiers RSA.

✓ Actions en faveur des personnes handicapées

Carte d'invalidité : cette carte offre certains avantages fiscaux et des aides dans le domaine des transports.

☎ 01 48 02 75 47 – 01 48 02 75 63

✓ Allocation aux Adultes Handicapés – AAH

L'AAH est une allocation différentielle. Elle s'adresse aux personnes handicapées âgées de 20 ans au moins.

☎ 01 48 02 75 47 – 01 48 02 75 63

✓ Allocation Compensatrice Tierce Personne – ACTP

L'ACTP est une allocation d'aide sociale qui vous permet de faire face aux frais engendrés pour le recours à une tierce personne.

☎ 01 48 02 75 47/48

✓ Allocation représentative de service ménager

Cette allocation est destinée à rémunérer les services ménagers effectués auprès des personnes qui en font la demande expresse.

☎ 01 72 59 19 17

✓ L'aide aux propriétaires occupants

Il s'agit d'une aide accordée aux propriétaires occupants à faible

revenu pour effectuer les travaux nécessaires obligatoires par l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

☎ 01 41 60 68 70

✓ L'allocation cécité du département

Il s'agit d'une allocation extralégale créée à titre provisoire par le département.

☎ 01 72 59 19 17

✓ La téléassistance

La téléalarme permet, grâce à une télécommande, de déclencher l'alarme à distance, jusqu'à 20 mètres du transmetteur relié au téléphone.

☎ 01 72 59 19 18

✓ La protection des personnes handicapées

Cette protection s'adresse aux personnes dont les facultés personnelles ne permettent pas de pourvoir à leurs propres intérêts.

☎ 01 48 02 75 47 – 01 72 59 19 17

✓ Le service logement

Maison des Services Publics Claude Erignac

✉ 1, allée de Berlin - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 02 75 41 - ☎ 01 41 55 30 15

✓ 1^{ère} demande de logement social

✓ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au service logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

✓ Documents à fournir

1 enveloppe timbrée (petit format) à l'adresse du demandeur.

Documents à fournir en photocopie en 1 seul exemplaire

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc...), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladie, congés maternité), pensions de retraite.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.

- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

✓ Renouvellement des demandes de logement social

✓ Nouvelle procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier prérempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{ère} demande.

✓ Dépôt des dossiers

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement, munis des pièces justificatives originales.

La validité de la demande est de 1 an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Ile-de-France.

✓ Le DALO (Le Droit Au Logement Opposable)

Loi du 5 Mars 2007, N° 2007290

Les dossiers sont à envoyer à la Commission de Médiation du Département de la Seine-Saint-Denis

✉ BP 52 - 93 000 Bobigny

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

www.service-public.fr

www.pref93.pref.gouv.fr

✓ Les associations

✓ Coup de Pouce :

✉ 10, avenue Jean-Jaurès

L'association Coup de Pouce a lancé une boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux (le CCAS, la CAF, la mission RSA, les assistantes sociales). Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats.

L'ouverture de l'épicerie sociale a lieu deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

Le but de l'association Coup de Pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité, de partage actif, pour sortir de l'assistanat, tout en proposant des informations ou des formations sur l'organisation de la vie quotidienne (utilisation des denrées, gestion d'un budget, économie familiale) et en aidant à l'insertion des personnes en difficulté.

✓ Croix-Rouge Française :

Délégation locale

✉ 5, allée Henri-Barbusse - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 50 27 65

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de ceux et celles dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

✓ Secours Catholique :

✉ 1, rue Jules-Auffret - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

✓ Ecrivain Public :

APJC

✉ 23, allée Etienne-Dolet - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 02 07 79

Horaires : mardi de 18h30 à 20h (excepté pendant les vacances scolaires) et vendredi de 10h à 12h.

✓ Action sociale / solidarité / seniors

Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

✓ Adresses et renseignements utiles

✓ Assistantes sociales

✉ 131-135, avenue Aristide-Briand - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 74 74

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Rappel : les assistantes sociales reçoivent uniquement sur rendez-vous

✓ Centre de Sécurité Sociale

✉ 3 avenue Jean-Jaurès - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 3646

✉ 44, avenue Thiers - 93 340 Le Raincy

✓ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

✉ 15-17, rue Jean-Pierre-Timbaud - 93 110 Rosny-sous-Bois

☎ 0 810 25 93 10

Site : www.93caf.fr

✓ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

✉ 195, avenue Paul-Vaillant-Couturier - 93 014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr

☎ 36 46

✓ DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

✉ Immeuble l'Européen

5 à 7, promenade Jean-Rostand - 93 000 Bobigny cedex 05

☎ 01 41 60 70 00

✓ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

✉ 1 Esplanade Jean-Moulin - 93 003 Bobigny cedex

✓ CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Erignac

✉ 1, allée de Berlin - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 72 59 19 18 - ☎ 01 48 47 31 37

Le Centre Communal d'Action Sociale propose différents types d'aides destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service :

✓ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

☎ 01 48 02 75 56

✓ Résidence pour personnes âgées

✉ 14, allée de Bragance

Location de logements destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

☎ 01 72 59 19 17

✓ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d'aider les personnes âgées dans leurs tâches ménagères quotidiennes, par tranche d'une heure.

Le tarif est déterminé en fonction des ressources et dans certains cas, une partie est prise en charge par les Caisses de retraite.

☎ 01 72 59 19 17

✓ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la ville ou dans les communes limitrophes. (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.).

Du lundi au vendredi de 14h à 17h. Prendre rendez-vous 2 semaines à l'avance.

☎ 01 48 02 75 63 / 47

✓ Action sociale / solidarité / seniors

✓ Service de téléalarme

La téléalarme permet, grâce à une télécommande, de déclencher l'alarme à distance, jusqu'à 20 mètres du transmetteur relié au téléphone.

Il n'y a pas de numéro de téléphone à composer, le message d'alarme est transmis à une centrale d'écoute 24 heures / 24 heures, qui déclenche les interventions appropriées (secours, famille, CCAS etc.). L'abonnement est pris en charge partiellement par le CCAS selon les ressources.

☎ 01 72 59 19 18

✓ Dossier d'aide sociale

Constitution du dossier d'aide sociale dans le cadre d'une prise en charge financière par le département du placement d'une personne âgée en maison de retraite.

☎ 01 72 59 19 18

✓ APA : Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie

Aide financière versée par le département en fonction de l'état de santé, pour la prise en charge des frais (partielle ou totale) engagés par les services de maintien à domicile.

Cette aide est réservée aux personnes de plus de 60 ans et sous réserve d'une évaluation par le service des soins à domicile.

☎ 01 72 59 19 17 / 18

✓ Soins à domicile

Une équipe d'infirmières et d'aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour les soins.

Le financement de cette aide est pris en charge par la Sécurité Sociale.

☎ 01 48 02 21 21

✓ Carte Améthyste

La carte améthyste est un titre de transport (RER, TRAM, bus, métro) gratuit qui couvre les 5 zones. (participation : 42€)

Conditions d'obtention : avoir 60 ans et être non-imposable ou avoir 60 ans et posséder une carte d'Anciens Combattants ou percevoir une allocation adulte handicapé.

☎ 01 72 59 19 18 / 17

✓ Chèque taxi

L'allocation de chèque taxi d'une valeur maximale de 182,94 € permet aux personnes retraitées qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun de se déplacer en taxi (sous condition de revenus).

☎ 01 72 59 19 18 / 17

✓ Animations personnes âgées

Janvier : après-midi dansant avec dégustation d'une galette (sur inscription à partir de 60 ans).

Sorties d'une journée au printemps et à l'automne.

Voyage d'une semaine, au printemps en France ou à l'étranger (moyen courrier).

Spectacle et colis de Noël à partir de 62 ans et sur inscription.

Thé dansant.

☎ 01 72 59 19 18

✓ Structures d'accueil

✓ Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : Le Patio

✓ Le Patio

6, allée de Bragance - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 25 85

@ le.patio@hotmail.fr

Site Internet : www.lepatio.oncl.fr

Président : Henri Groussin

Direction : Danièle Hoareau

☎ 09 67 09 25 85

Ouverture : le lundi de 9h à 13h, accueil téléphonique et rendez-vous avec les familles.

Accueils des patients : du mardi au vendredi de 10h à 17h

Objectifs :

- préserver l'autonomie du patient en lui proposant des activités adaptées,
- assurer une prise en charge par des professionnels spécialisés,
- favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacité : 11 places par jour

✓ Action sociale / solidarité / seniors

✓ Résidence de Bragance

✉ 14, allée de Bragance - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 50 84 36

Renseignements : s'adresser au CCAS Tél. : 01 72 59 19 17

Structure : Foyer-logements sociaux HLM

Cadre : Vingt-neuf logements adaptés et spécialement équipés pour les personnes âgées ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale.

Les résidents peuvent partager leurs repas dans un espace commun, des activités sont proposées et un système de télésurveillance relié au bureau de la directrice a été mis en place.

Les demandes d'admission pour la location d'appartement (studio ou deux pièces) sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de soixante ans, sous conditions de ressources et sont enregistrées dans les services du CCAS, à la Maison des Services Publics Claude Erignac.

✓ Résidence Les Clairières

✉ 50, allée du Chevalier de la Barre - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 47 00 62

Structure : Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné

Tutelle : Conseil général

Capacité : 73 places dont 4 temporaires

Admission : sur dossier médical et administratif

✓ Résidence Victor Hugo

✉ Avenue Franklin - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 41 55 29 80

Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

Cette nouvelle structure, composée de 84 logements, est gérée par l'ARPAD, déjà présente sur la ville au travers de la Résidence Arpage des Clairières, allée du Chevalier de la Barre.

La résidence comprend 81 logements individuels pour l'hébergement permanent, dont une unité entièrement consacrée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que 7 studios communicants pour accueillir les couples.

Les logements sont spacieux (23m² en moyenne) et les résidents les aménagent avec leurs meubles et leurs objets personnels afin de re-

constituer leur « chez-eux ».

L'unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie Alzheimer et troubles apparentés est située en rez-de-jardin et comprend 14 logements et un jardin privatif.

L'entrée dans l'établissement est réservée aux personnes de 60 ans et plus.

Cette résidence accueille principalement les personnes valides, en perte d'autonomie ou dépendantes au plan physique et/ou psychique et celles atteintes d'une altération des fonctions cognitives.

L'admission, prononcée par le directeur, se fait après examen du dossier administratif et du dossier médical par le médecin coordonnateur et après la visite médicale de pré-admission.

✓ Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes

✓ Résidence Virginie

✉ Allée Virginie - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 29 80

Structure : destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes ; cette résidence a été créée par l'association l'APEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés).

Dix-neuf personnes résident actuellement dans l'établissement ; dix sont encore en activité et neuf ont cessé de travailler, soit à cause de leur handicap, soit à cause de leur âge.

La résidence Virginie est financée à la fois par le Conseil Général et la DDASS, ainsi que par l'association APEI et propose un accueil en internat.

✓ Centre Municipal de Santé (CMS)

✉ 91, avenue Aristide-Briand

📞 01 72 59 19 60

📠 01 48 49 47 65

Ouvert tous les jours, sauf dimanche et jours fériés.

Toutes les consultations sont sur rendez-vous

(se munir de la carte Vitale) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le jeudi jusqu'à 19h

le samedi de 9h à 12h (sauf pendant les mois de juillet et août)

✓ Infirmières-Infirmiers

Tous soins, sur prescription médicale, sur rendez-vous

✓ Kinésithérapeute

- **Mr Scheveig** : mardi et jeudi 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, 19h le jeudi, vendredi 14h à 18h

✓ Médecins généralistes

• Dr Decleire-Guillaume :

Lundi et mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 14h à 19h

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

• Dr Duval :

Mardi de 9h15 à 12h

• Dr Moreau :

Jeudi et vendredi de 9h à 12h

• Dr Regeasse :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

✓ Médecins spécialistes

✓ Cardiologie (holter, ECG sur rendez-vous)

- **Dr Quennevat** : Vendredi de 14h à 16h

✓ Endocrinologue-diabétologie-nutrition

- **Dr Assad** : Jeudi de 15h à 17h30

✓ Gynécologie

- **Dr Caillaud** : Vendredi de 14h à 18h

✓ ORL

- **Dr Mendriburu** : Lundi de 14h à 16h

✓ Ostéopathie

• Dr Regeasse :

Lundi de 13h30 à 16h30, mercredi de 13h30 à 17h30

✓ Médecine du sport

- **Dr Regeasse** : Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

✓ Chirurgiens dentistes

• Dr Assali :

Lundi, mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Samedi de 9h à 12h

• Dr Mandru :

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

• Dr Martin Morin :

Mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h et 19h le jeudi

• Dr Tymen :

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

✓ Orthodontiste

• Dr Kryss :

Lundi de 9h à 15h

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

✓ Profession de la santé

Professions médicales et para-médicales

AMBULANCES

Ambulances Cassiopée	25, avenue John-Kennedy	☎ 01 48 48 15 15
		Secrétariat : ☎ 01 48 48 13 13

CHIRURGIENS DENTISTES

Dr Sofian Benaïssa	83 allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 50 06 44
Dr Christian Bucovaz	125, allée Jules-Auffret	☎ 01 48 50 12 12
Dr Mohamad El Moheb	191, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 48 63 58
Dr Alain Jungierman	24, avenue Victor-Hugo	☎ 01 48 48 75 50
Dr Martine Lepont-Kordyl	2, boulevard Roy	☎ 01 55 89 06 60/61
Dr Philippe Party	115, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 27 72
Dr Simon Pérez	83, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 50 06 44

CHIRURGIENS DENTISTES ORTHODONTISTES

Dr Krys	CMS – 91 avenue Aristide-Briand	☎ 01 72 59 19 60
---------	---------------------------------	------------------

INFIRMIÈRES-INFIRMIERS

Claire Baudras-Douniol	2, boulevard Roy	☎ 01 48 50 27 59
Annick Bernard-Gartner	7, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 20 98
Brigitte Guinard-Drapier	7, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 20 98
		☎ 06 60 68 20 98
Cabinet Boritch – Daudart - Griffit	62 bis allée Pierre-Brossolette	☎ 01 48 49 20 82
Isabelle Boucher	100, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 48 05 55
Virginie Boucher		
Jocelyne Cand	2, boulevard Roy	☎ 01 48 50 27 59
Marie-Joëlle Chazar-Yacoub	142, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 49 16 39
Cabinet d'infirmière Douady	66, allée Pierre-Brossolette	☎ 01 48 48 41 22
Alexandra Lemaire	147, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 49 14 00

KINÉSITHÉRAPEUTES

Richard Decorce	178 quater, av. Jean-Jaurès	☎ 01 48 49 67 46
Jean-Luc Fourage	126, av. du Président-Wilson	☎ 01 48 47 89 64
Patrick Gartner	7, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 25 60
François Rembert	178 quater, av. Jean-Jaurès	☎ 01 48 49 67 46
Philippe Satrat	178 quater, av. Jean-Jaurès	☎ 01 48 49 67 46
Nathalie Soussan	66, allée Emile-Zola	☎ 01 48 48 53 09
		☎ 09 52 73 93 57
Vilain Stany	7 avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 25 60
Catherine Zinetti	2, boulevard Roy	☎ 01 48 48 77 46

OSTHÉOPATHIE

Djamel Belarbi	33, avenue Victor-Hugo	☎ 07 61 11 79 94
Lucie Bouyat	2, boulevard Roy	☎ 01 48 49 57 03
Philippe Dussert	28 allée Pierre-Brossolette	☎ 06 80 96 73 27
Jean Elie Dussert	28 allée Pierre-Brossolette	☎ 06 09 67 10 66
Florie Pouvreau	2, boulevard Roy	☎ 01 48 49 57 03

KINESIOLOGIE

Francesca Dussert	28, allée Pierre-Brossolette	☎ 06 24 17 32 13
-------------------	------------------------------	------------------

LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES

Labo. Anal. Médic. Duchenne Guilngar	4, place de la gare de Gargan	☎ 01 55 89 00 90
Labo. Anal. Médic. Siboni Malka	163, avenue Franklin	☎ 01 48 02 00 73

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Batard Christian	7 avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 47 18 68
Dr Blondeau	33, avenue Victor-Hugo	☎ 01 48 47 78 95
Dr Brelivet-Fourtier	83, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 48 10 62
Dr Dussart	189, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 48 56 07
Dr Duval	142, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 12 56
Dr Faure Ariane	106, allée Robillard	☎ 01 48 48 49 70
Dr Follezou	33, avenue Victor-Hugo	☎ 01 41 55 50 10
Dr Guedes	211, boulevard Pasteur	☎ 01 48 48 39 48
Dr Herzog	106, allée Robillard	☎ 01 48 48 49 70
Dr Jules Etienne	33, avenue Victor-Hugo	☎ 09 80 94 20 41
Dr Scheinfeld	83, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 48 10 62
Dr Viola	94, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 48 34 88
Dr Wallet	147, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 02 24 22

MÉDECINS SPÉCIALISTES

Angiologie Dr Beaulieu	Groupe médical, 2 boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
Diabétologie Dr Herzog	106, allée Robillard	☎ 01 48 48 49 70
Diététique-Nutrition Dr Zert-Kamoun	Groupe médical, 2 boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
Échographie Dr Amarenco Dr Largillière	Groupe médical, 2 boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
	Groupe médical, 2 boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
Endocrinologie et métabolismes Dr Hénon Dr Herzog	Groupe médical, 2 boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
	106, allée Robillard	☎ 01 48 48 49 70

Gynécologie

Dr Bonneau – Dr Consille – Dr Guimbard		
Dr Kamoun – Dr Labourier – Dr Majorel	Groupe médical, 2, boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
Homéopathie Dr Rotman	8, allée Lazare-Carnot	☎ 01 48 50 09 27
Homéopathie-Nutrition Dr Lecaille	Groupe médical, 2, boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
Mésothérapie Dr Scheinfeld	83, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 48 10 62
Neurologie Dr Temam	91, allée Danielle-Casanova	☎ 01 48 48 29 91
ORL Dr Aisenberg	252, avenue Aritside-Briand	☎ 01 80 89 57 57
Pédiatrie Dr Katz	Groupe médical, 2, boulevard Roy	☎ 01 41 55 19 20
Psychiatrie Dr Feugere-Engel	120, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 49 14 59

Rhumatologie Dr Mage Dr Bouché	126, av. du Président-Wilson 2, boulevard Roy	☎ 01 48 49 89 55 ☎ 01 55 89 02 04/05/06
Sport Dr Dussart	189, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 48 56 07

ORTHOPHONISTES

Catherine Barthes	6, allée Arthur-Guérin	☎ 01 48 02 04 56
Bernard Brasquès	54, allée Henri-Barbusse	☎ 01 48 48 57 32
Elodie Champniers	20, allée Henri-Barbusse	☎ 01 48 48 47 11
Jocelyne Chmura	10 passage de la Main Ferme	☎ 01 48 49 86 50
Manon Goalard	20, allée Henri-Barbusse	☎ 01 48 48 47 11
Christine Le Maux	6 allée Arthur-Guérin	☎ 01 48 02 04 56
Elise Riga	2, boulevard Roy	☎ 01 48 49 00 52
Carole Slakmon	83, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 02 20 49
Catherine Volckmann	42, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 49 25 14

PHARMACIENS

Pharmacie des Archers	170, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 19 38
Pharmacie de la Basoche	123, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 48 11 87
Pharmacie de Chanzy	1, avenue de Chanzy	☎ 01 48 48 10 64
Pharmacie Le Pape-Hassler	65, boulevard Pasteur	☎ 01 48 48 11 51
Pharmacie du marché	3, allée Robillard	☎ 01 48 48 18 49
Pharmacie Todisco	54, avenue Aristide-Briand	☎ 01 48 48 12 64
Pharmacie Allam	33, avenue Victor-Hugo	☎ 01 48 48 19 06

Urgences après 19h30 :

Commissariat de police de Bondy	26, avenue Henri-Barbusse	☎ 01 48 50 30 00
Commissariat de Livry-Gargan	2, rue du Consul-Général-Nordling	☎ 01 41 70 18 30

PODOLOGUES, PÉDICURES

Romain Boucher	100, avenue Jean-Jaurès	☎ 01 48 49 43 39 ☎ 06 76 93 08 95
Christian Faivre	31, avenue Victor-Hugo	☎ 01 48 48 50 59 ☎ 09 72 91 46 25
Arnaud Greselin - Vanina Lepelley	31, avenue Victor-Hugo	☎ 01 48 48 50 59
Marie-Agnès Roux	83, allée Pierre-et-Marie-Curie	☎ 01 48 49 76 27

PSYCHOLOGUES

Catherine Caux	44bis avenue du Général Leclerc	☎ 01 48 31 58 08
Mme Legrand	8, allée Jules-Vallès	☎ 01 48 47 93 47 ☎ 06 07 09 57 78
Sabrina Chmura (Neuropsychologue)	10, passage de la Main Ferme	☎ 01 48 49 86 50

SAGES-FEMMES

Christine Fenaux	10, allée de Bouvines	☎ 01 48 49 16 67
Mme Bensoussan, M. Jean, Mme Picot	Cabinet « La Bulle » 12, allée Michelet	☎ 09 62 51 23 51

✓ Associations et organismes publics

✓ Associations

✓ Adida 93

Siège social : 31, avenue Jean-Jaurès

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 45 07 41

Renseignement secrétariat :

86, rue de l'Avenir - 93 130 Noisy-le-Sec

☎ 01 60 05 12 83

@ adida93@free.fr

✓ Association Regard-Vivre à domicile Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

☎ 01 48 66 02 11

@ regard2@wanadoo.fr

✓ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhan- dicapés

✉ 1 à 7, allée de Bragance

☎ 01 41 55 19 19

✓ France – ADOT 93 Seine-Saint-Denis Dons d'organes et de tissus humains

✉ 7, rue Claude-Debussy

93150 Le Blanc-Mesnil

☎ 06 60 98 36 62

✓ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis Comité local - Centre Marcel Hanra

✉ 49, avenue du Raincy

93 250 Villemomble

☎ 01 43 01 09 66

✓ Lions Alzheimer- Le Patio Accueil de jour autonome

✉ 6, allée de Bragance

☎ 01 48 49 25 85

✓ Les Rives

Accueil de jour autonome

✉ 1 rue Régnault

93500 Pantin

☎ 01 57 14 04 45

✓ Retina France

Maladies de la vue

✉ BP 62- 2, chemin de Cabirol

31 771 Colomiers cedex

Contact local :

Martine Hermanès

☎ 01 43 10 24 29

@ communication@retina.fr

Site : www.retina-france.asso.fr

✓ Organismes publics

✓ Centre psychothérapeutique d'accueil et de crise

✉ 13, voie promenade - Bondy (nord)

☎ 01 48 49 05 11

✓ Centre du soir

✉ 21, avenue Léon-Blum - Bondy

☎ 01 48 02 10 89

✓ Centre médico-psychologique Pour adultes, adolescents, enfants

✉ 86, avenue Galliéni - Bondy

☎ 01 55 89 68 00

41, avenue de Verdun - Bondy (sud)

✓ Médecins et institutions vétérinaires

✓ Administration

✓ Direction départementale des services vétérinaires

✉ Immeuble l'Européen

5-7, promenade Jean-Rostand 5^{ème} étage

93 000 Bobigny

☎ 01 48 96 93 60 - 📠 01 48 96 93 70

✉ Avenue Paul Vaillant Couturier

93000 Bobigny

☎ 01 41 60 55 20

✓ Médecins vétérinaires

✓ Clinique Vétérinaire Duprat

✉ 77, avenue Aristide-Briand

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 48 08

✓ École vétérinaire

✉ 7, avenue Général-de-Gaulle

94 700 Maisons-Alfort

✓ Protection secours

✓ Société centrale canine

Fichier national tatouage

✉ 155, avenue Jean-Jaurès

93 535 Aubervilliers cedex

☎ 01 49 37 54 54

Fichier national canin : www.scc.asso.fr

Fichier national félin : www.fnf.fr

✓ SPA Gennevilliers

✉ 30, avenue Général-de-Gaulle

92 230 Gennevilliers

☎ 01 47 98 57 40

✓ Environnement et cadre de vie

✓ Services techniques

✉ Hôtel de ville

Bureau n°11

☎ 01 48 02 75 43/44/93

Fax : 01 48 02 75 46

De nombreuses téléprocédures sont disponibles sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique « vos demandes en ligne »

✓ Services Eau-Assainissement

☎ 01 48 02 75 90

✓ Le service assainissement gère les problèmes :

d'inondation (intrusion d'eau et/ou refoulement), refoulements d'eaux des égouts, d'odeurs d'égout persistantes, de réseau d'assainissement bouché et/ou cassé, de présence de rats, de raccordements et/ou branchement neuf au réseau d'égout public.

Ce service répond à toutes demandes de renseignement concernant le contrôle de conformité de votre réseau d'assainissement avant la vente de votre bien.

Un réseau conforme ne doit pas avoir de fosse septique, doit posséder un regard en limite du domaine Privé/Public et permettre le raccordement de toutes les eaux usées au réseau public de collecte.

✓ Services Voirie

☎ 01 48 02 75 40/38

Autorisations : Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation qui sera délivrée sous forme d'une permission de voirie ou sous forme d'arrêté municipal.

Une demande de permission de voirie est nécessaire pour toute occupation du domaine public (pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagement, installation d'une clôture de chantier)

✓ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services techniques (bureau n°11).

✓ Délai d'instruction

15 jours avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

✓ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, exceptées les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

✓ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires et révocables. Elles sont délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

✓ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation : de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

✓ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

✓ Urbanisme

Autorisation d'occupation des sols

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, allée Etienne-Dolet

☎ 01 48 02 75 25 ou 01 48 02 75 87

Accueil du public : tous les jours de 9h à 12h30 (12h pendant les congés scolaires) et de 13h30 à 18h ; fermé le jeudi après-midi.

✓ Le Service Urbanisme gère 4 domaines d'activités :

l'urbanisme opérationnel, l'urbanisme réglementaire (affaires foncières et droit des sols), le domaine du code de la construction et de l'habitation en matière d'habitat indigne, des commissions de sécurité pour les établissements recevant du public et du recensement annuel de la population.

✓ Urbanisme opérationnel

✓ Le service répondra à vos demandes de renseignements concernant :

- les études sur les aménagements projetés ou en cours sur le terri-

✓ Environnement et cadre de vie

toire communal : l'entrée de ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de la RN3, le Projet de Rénovation Urbaine du quartier nord en bordure du Canal de l'Ourcq, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.

- le plan d'occupation des sols et des règlements des différentes zones.
- les réflexions préparatoires à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme.

✓ Urbanisme réglementaire

✓ Affaires foncières

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître).
- Renseignements d'urbanisme, certificats communaux préalables à toute mutation d'un bien immobilier. Droit de préemption urbain. Déclarations d'Intention d'Aliéner.

✓ Autorisations d'occupation des sols

- Le service instruit et délivre les autorisations suivantes : certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, gestion de la nouvelle Taxe d'Aménagement qui remplace la Taxe Locale d'Équipement depuis le 1^{er} mars 2012.
- Gestion des infractions au Code de l'Urbanisme et au règlement du Plan d'Occupation des Sols.

✓ Code de la construction et de l'habitation

✓ Habitat indigne

- Un agent assermenté du service est chargé des visites d'insalubrité pouvant également donner suite à des procédures de périls.

✓ Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité

- Le service gère les commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces, hôtels etc.

✓ Recensement de la population

- Encadrement de la collecte des bulletins individuels et des feuilles de logement, chaque année au mois de janvier et février.



✓ Environnement - Propreté

Tri sélectif

✉ Hôtel de ville (Bureau n°11)

Tél. : 01 48 02 75 54

Attention : les ramassages ont lieu tous les jours de l'année, excepté le 1^{er} mai

✓ Bac bleu

Ramassages selon secteur : mercredi ou jeudi

Déchets recyclables uniquement : papiers et cartons secs, bouteilles et flacons **vides** en plastique même s'ils ont contenu de l'huile ou un corps gras, briques de carton vides, canettes et emballages ménagers métalliques vides (boîtes de conserves, aérosols).

Surtout, ne jetez dans le bac bleu aucun déchet douteux :

rien qui puisse pourrir : rien d'humide, pas de restes de cuisine, pas de végétaux, rien de gras.

pas d'objets non recyclables : pas de gravats, pas de polystyrène, aucune feuille de plastique fin, aucun sachet de supermarché, aucun objet métallique même petit comme une fourchette, aucun liquide, aucun récipient plein, pas de verre.

✓ Bac vert

Ramassages selon secteur (voir carte) : lundi - vendredi ou mardi - samedi (excepté le 1^{er} mai)

✓ Environnement et cadre de vie

Déchets ménagers non recyclables.

Les bacs doivent être déposés la veille de la collecte à partir de 19h et rentrés aussitôt après le ramassage sous peine d'une amende (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous pouvez vous adresser en mairie au Service Environnement. Pour procéder au remplacement d'un bac volé, veuillez au préalable déposer une main courante auprès de la Police municipale.

✓ Encombrants

Ramassage selon secteur, **le 2^e ou 4^e mardi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n°2009/85. Le dépôt d'objets encombrants est limité à 1m³ par foyer. Ils doivent être sortis la veille au soir après 19h.

Le service Environnement n'intervient pas en dehors des jours de collecte.

- sont considérés comme encombrants : meubles, sommier, planches, lit.
- sont exclus : les produits de bâtiments publics, gravats, Hifi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc...

pour tous renseignements, **contact : 01 48 02 75 54**

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits. Un dépôt non déclaré sera considéré comme dépôt sauvage et ne sera pas ramassé. Les auteurs seront passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

✓ Déchets verts

Ramassage en **sacs réutilisables** des coupes, tontes et élagage de mi-mars à mi-décembre, aux jours de collecte des bacs bleus (pour les petits branchages, les fagoter et les disposer à côté des sacs. Les branchages ne doivent pas excéder 5cm de diamètre). Les sacs pour déchets verts sont disponibles en mairie et à la Maison des Services Publics Claude Erignac de début mars à début décembre. La quantité de sacs distribués varie en fonction de la surface du terrain. *Surplus acceptés en quantité réduite à la déchèterie.*

✓ Apports volontaires (verres et vêtements)

Ce sont les dépôts de déchets effectués aux endroits prévus à cet effet : conteneurs spéciaux (voir plan)

• Conteneurs à verre

Répartis sur les voies publiques de la ville, ils n'acceptent que les bouteilles en verre. *Voir plan des conteneurs.*

• Conteneurs à vêtements

Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur différents points de la Ville (*voir plan*). Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets.

• Récipients à toner

A la Mairie, à la Maison des Services Publics Claude Érignac, Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

• Piles

Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et à la déchèterie.

✓ Déchèterie municipale

✉ 67 allée du Colonel Fabien

Jours et horaires d'ouverture

1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois de 9h à 12h30 et de 13h à 17h.

L'accès de la déchèterie est exclusivement réservé aux Pavillonnais et est formellement interdit aux habitants des autres communes ainsi qu'aux professionnels, artisans et commerçants.

Les habitants devront présenter, à chaque passage, une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

Si vous avez besoin de jeter des déchets en dehors des 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois, vous pouvez accéder gratuitement aux autres déchèteries intercommunales du SYCTOM (Saint-Denis, Ivry-sur-Seine et Romainville).

✓ Quels sont les déchets acceptés

- encombrants (meubles, planches...)
- ferrailles
- gravats

- déchets verts
- déchets d'équipements électriques et électroniques (TV, frigo, téléphones...)
- déchets ménagers spéciaux (piles, batteries, pots de peinture en quantité limité...)
- lampes usagées* exceptées les ampoules à filament

* La Ville des Pavillons-sous-Bois a signé une convention avec un éco-organisme, Recyclum, agréé par l'Etat afin de collecter et recycler les lampes usagées. (lampes à filament exclues).

✓ Les déchets exclus

- ordures ménagères
- cadavres d'animaux
- déchets hospitaliers
- déchets d'activités de soins (hospitaliers, médicaments ...)
- déchets organiques putrides
- carcasses de voiture
- pneus
- produits phytosanitaires et leurs contenants
- fibrociments (amiante...)
- déchets liquides non autorisés
- produits radioactifs
- déchets explosifs ou dangereux (toxique, inflammable, corrosif...)
- bouteilles de gaz
- bouteilles sous pression (plongée, oxygène)
- matériaux infestés de termites.

✓ Lutte anti-graffiti

La Ville a en charge le nettoyage des graffiti sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

Les graffiti doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée)

Les graffiti doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10m²

Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique.

Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours envers la ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la Ville se réserve le droit de ne pas intervenir).

Les Pavillonnais concernés sont invités à remplir une demande auprès du service Environnement-Propreté urbaine à déposer en mairie ou à envoyer par fax au 01 48 02 75 46. Le formulaire est également disponible sur le site de la ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

✓ Propreté

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages, les détritiques qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Propreté au 01 48 02 75 54 qui interviendra dès que possible.
- Mise à disposition de sacs pour les déjections canines : afin d'encourager les maîtres à ramasser les déjections canines, la Ville met désormais des sacs à disposition des propriétaires de chiens. Vous pouvez retirer ces sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.

De nombreuses téléprocédures sont disponibles sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr dans la rubrique vos demandes en ligne



Déchèterie municipale

67, allée du Colonel Fabien
Les Pavillons-sous-Bois

Jours et horaires d'ouverture :
les 1^{er} et 3^{ème} samedis
de chaque mois de 9h à 12h30
et de 13h à 17h

SERVICE ENVIRONNEMENT : 01 48 02 75 54

✓ Environnement et cadre de vie

Calendrier de la collecte des encombrants 2014

SECTEUR 1 (2 ^{ème} mardi du mois)	SECTEUR 2 (4 ^{ème} mardi du mois)
14 janvier	28 janvier
11 février	25 février
11 mars	25 mars
8 avril	22 avril
13 mai	27 mai
10 juin	24 juin
8 juillet	22 juillet
12 août	26 août
9 septembre	23 septembre
14 octobre	28 octobre
11 novembre	25 novembre
9 décembre	23 décembre

✓ Stationnement

✓ Carte Moneo ville des Pavillons-sous-Bois



En 2010, la Ville des Pavillons-sous-Bois a lancé la carte Moneo Ville des Pavillons-sous-Bois qui permet à chaque personne de bénéficier de 15 minutes de stationnement gratuit une fois par jour et à tous les résidents de profiter d'un tarif préférentiel.

Le tarif résident de la carte Moneo ville des Pavillons-sous-Bois permet à tous les propriétaires de véhicules domiciliés aux Pavillons-sous-Bois, dans les secteurs classés en zone de stationnement payant, de bénéficier du tarif résident de 2 € par jour, à condition de stationner leur véhicule en zone verte (le stationnement est limité à 2 heures en zone rouge et orange).

✓ Les tarifs de stationnement

Zone rouge Stationnement autorisé 2h	Zone orange Payant uniquement les jours de marchés Stationnement autorisé 2h	Zone verte Stationnement autorisé 8h
1 heure : 1 €	1 heure : 1 €	1 heure : 1 €
2 heures : 2 €	2 heures : 2 €	2 heures : 1,80 €
		3 heures : 2,10 €
		4 heures : 2,40 €
		8 heures : 3,60 €
		Tarif résident : 2 € par jour

✓ **Le tarif résident (pour les personnes qui résident en zone de stationnement payant)** est applicable grâce à la carte Moneo Ville des Pavillons-sous-Bois ; pour en bénéficier vous devez acheter une carte Moneo Ville des Pavillons-sous-Bois (6,50 €) qui sera ensuite encodée par le service du stationnement du PSR de la gare de Gargan.

✓ Documents à fournir :

Pour les Pavillonnais : pièce d'identité et justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et carte grise du véhicule ou des véhicules concernés.

Pour les commerçants et les entreprises : Kbis (+ certificat de l'employeur pour les salariés), carte d'identité et carte grise du véhicule

Pour les commerçants non sédentaires : pièce d'identité, attestation du placier du marché.

Vous pouvez vous adresser directement au Service stationnement du PSR; votre carte, encodée au tarif résident, vous sera délivrée le lendemain.

✓ Comment obtenir la carte Moneo ville des Pavillons-sous-Bois ?

• Au service stationnement du PSR de la gare de Gargan.

☎ 01 48 02 86 65

Tarif de vente de la carte Moneo Ville des Pavillons-sous-Bois : 6,50 €, incluant 15 minutes de stationnement gratuit une fois par jour.

Les cartes Moneo ville des Pavillons-sous-Bois bénéficiant du tarif résident seront en vente uniquement au PSR de la gare de Gargan et à l'Hôtel de ville.

✓ Comment utiliser la carte Moneo Ville des Pavillons-sous-Bois ?

Pour utiliser votre carte, vous devez la charger en valeur électronique à l'aide d'une carte bancaire de paiement :

- Deux bornes de chargement sont à votre disposition dans le hall d'accueil de l'Espace des Arts et au PSR de la gare de Gargan
- Dans n'importe quelle agence bancaire ou bureau de poste

• 24h/24 dans les distributeurs de billets et les cabines téléphoniques signalées par le logo Moneo.

Le montant est prélevé sur votre compte bancaire en toute sécurité grâce à la saisie du code confidentiel de votre carte bancaire.

**émise par l'un des établissements bancaires ou financiers adhérents à Moneo.*

✓ PSR - Parking Souterrain Régional

✉ Gare de Gargan

☎ 01 48 02 86 65

La ville dispose d'un parking couvert, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

✓ Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel
Permanent 24h/24	46 €	504 €
Permanent 24h/24 (moto)	28 €	302 €
Permanents entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	30 €	330 €
Abonnement individuel personnel SNCF STIF auto	28 €	302 €
Abonnement individuel personnel SNCF STIF moto	18 €	189 €

Tarifs au 1^{er} juin 2010

✓ Renseignements

Service Stationnement PSR de la gare de Gargan

☎ 01 48 02 86 65

✓ Environnement et cadre de vie

✓ Les transports

✓ Mini-Bus

Itinéraire : voir plan de circulation

Départ : de l'ancien cimetière, toutes les 50 minutes.

Service :

- du lundi au vendredi de 8h20 à 11h45 et de 13h45 à 18h
- le samedi de 8h20 à 12h50

Ne circule pas le dimanche et les jours fériés

Service gratuit

✓ Etablissements et organismes publics

✓ RATP

Horaires, tarifs : 32 46

Site Internet : www.ratp.fr

✓ Lignes de bus

Service clientèle des lignes 105, 146, 147, 347

du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (sauf jours fériés)

☎ 32 46

105 : Porte des Lilas - Gare de Noisy - Mairie des Pavillons-sous-Bois

146 : Montfermeil/Les Bosquets - Bobigny/Pablo Picasso - Gare du Bourget RER

147 : Eglise de Pantin - Pasteur - Hôpital Jean Verdier - Sevran avenue Ronsard

234 : Fort d'Aubervilliers - Pablo Picasso - Bondy Nord - Mairie de Livry

334 : Circulaire : Dépôt des Pavillons - Avenue de Rosny à Bondy - Pont de Bondy - Dépôt des Pavillons)

347 : Hôpital Montfermeil - Pasteur hôpital Jean Verdier - Pont de Bondy avenue de Rosny à Bondy - Dépôt des Pavillons

✓ Tram-train T4

Reliant Aulnay-sous-Bois à Bondy

La fréquence de la desserte varie de 6 minutes, entre 5 heures et 20 heures, à 12 minutes après 22 heures. Les premières et dernières circulations sont calées sur les premiers et derniers RER B ou E.

✓ SNCF

Horaires, tarifs Ile-de-France : 08 91 36 20 20

Renseignements et réservations grandes lignes : 36 35

SNCF accessibilité voyageurs à mobilité réduite : 0 800 15 47 53

Site Internet : www.sncf.com

Site Internet (info perturbations) : www.acdtrain.com

✓ Aéroports

Renseignements Aéroports de Paris sur les vols : 39 50

(arrivée/départ de Paris)

Site Internet : www.adp.fr

✓ Renseignements voyageurs :

- Orly : 39 50
- Roissy-Charles-de-Gaulle : 39 50
- Cars Air France : 0 892 35 08 20

✓ Transports Privés

✓ Taxis :

Appy Taxi

✉ Allée Jules-Auffret

93320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 07 62 85 11

Medjamed Drouet

✉ 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 91 93

Taxi G7

☎ 01 47 39 47 39

Site Internet : www.g7.fr

Navette municipale gratuite début du circuit dès 8h20 - Ville des Pavillons-sous-Bois

N°	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI										LE SAMEDI		
		08h20	09h20	10h10	11h00	13h45	14h35	16h15	17h05	08h20	09h20	10h10	11h00	12h00
1	ANCIEN CIMETIERE	08h20	09h20	10h10	11h00	13h45	14h35	16h15	17h05	08h20	09h20	10h10	11h00	12h00
2	LOUISE MICHEL	08h21	09h21	10h11	11h01	13h46	14h36	16h16	17h06	08h21	09h21	10h11	11h01	12h01
3	ROBERT SCHUMAN	08h22	09h22	10h12	11h02	13h47	14h37	16h17	17h07	08h22	09h22	10h12	11h02	12h02
4	CLAUDE ERIGNAC	08h24	09h24	10h14	11h04	13h49	14h39	16h19	17h09	08h24	09h24	10h14	11h04	12h04
5	JEAN MONNET	08h25	09h25	10h15	11h05	13h50	14h40	16h20	17h10	08h25	09h25	10h15	11h05	12h05
6	MONTHYON	08h26	09h26	10h16	11h06	13h51	14h41	16h21	17h11	08h26	09h26	10h16	11h06	12h06
7	VICTOR HUGO	08h28	09h28	10h18	11h08	13h53	14h43	16h23	17h13	08h28	09h28	10h18	11h08	12h08
8	ROCROI	08h30	09h30	10h20	11h10	13h55	14h45	16h25	17h15	08h30	09h30	10h20	11h10	12h10
9	ROBERT ESTIENNE	08h32	09h32	10h22	11h12	13h57	14h47	16h27	17h17	08h32	09h32	10h22	11h12	12h12
10	GARE GARGAN/PAVILLONS-SOUS-BOIS	08h34	09h34	10h24	11h14	13h59	14h49	16h29	17h19	08h34	09h34	10h24	11h14	12h14
11	HAUTE FUTAIE	08h35	09h35	10h25	11h15	14h00	14h50	16h30	17h20	08h35	09h35	10h25	11h15	12h15
12	HALTE DU RAINCY	08h36	09h36	10h26	11h16	14h01	14h51	16h31	17h21	08h36	09h36	10h26	11h16	12h16
13	MAIRIE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS	08h38	09h38	10h28	11h18	14h03	14h53	16h33	17h23	08h38	09h38	10h28	11h18	12h18
14	PIERRE BROSOLETTTE - LA BASOCHIE	08h39	09h39	10h29	11h19	14h04	14h54	16h34	17h24	08h39	09h39	10h29	11h19	12h19
15	LES CHALETS	08h40	09h40	10h30	11h20	14h05	14h55	16h35	17h25	08h40	09h40	10h30	11h20	12h20
16	BRACKLEY	08h41	09h41	10h31	11h21	14h06	14h56	16h36	17h26	08h41	09h41	10h31	11h21	12h21
17	KENNEDY	08h42	09h42	10h32	11h22	14h07	14h57	16h37	17h27	08h42	09h42	10h32	11h22	12h22
18	ALBERT THOMAS	08h43	09h43	10h33	11h23	14h08	14h58	16h38	17h28	08h43	09h43	10h33	11h23	12h23
19	STADE LEO LAGRANGE	08h44	09h44	10h34	11h24	14h09	14h59	16h39	17h29	08h44	09h44	10h34	11h24	12h24
20	EGLISE SAINT AUGUSTIN	08h46	09h46	10h36	11h26	14h11	15h01	16h41	17h31	08h46	09h46	10h36	11h26	12h26
21	MONTMARTRE	08h47	09h47	10h37	11h27	14h12	15h02	16h42	17h32	08h47	09h47	10h37	11h27	12h27
22	VIRGINIE	08h48	09h48	10h38	11h28	14h13	15h03	16h43	17h33	08h48	09h48	10h38	11h28	12h28
23	JEAN BAPTISTE CLEMENT	08h49	09h49	10h39	11h29	14h14	15h04	16h44	17h34	08h49	09h49	10h39	11h29	12h29
24	BASOCHIE PIERRE ET MARIE CURIE	08h50	09h50	10h40	11h30	14h15	15h05	16h45	17h35	08h50	09h50	10h40	11h30	12h30
25	CLUB YVONNE DE GAULLE	08h51	09h51	10h41	11h31	14h16	15h06	16h46	17h36	08h51	09h51	10h41	11h31	12h31
26	M.A.P.A.D.	08h52	09h52	10h42	11h32	14h17	15h07	16h47	17h37	08h52	09h52	10h42	11h32	12h32
27	PIERRE ET MARIE CURIE - BALZAC	08h53	09h53	10h43	11h33	14h18	15h08	16h48	17h38	08h53	09h53	10h43	11h33	12h33
28	PAVILLONS DE GARDE	08h55	09h55	10h45	11h35	14h20	15h10	16h50	17h40	08h55	09h55	10h45	11h35	12h35
29	BERCEAUX DE L'OURCQ	08h56	09h56	10h46	11h36	14h21	15h11	16h51	17h41	08h56	09h56	10h46	11h36	12h36
30	LOUIS CALMANOVIC	08h58	09h58	10h48	11h38	14h23	15h13	16h53	17h43	08h58	09h58	10h48	11h38	12h38
31	COLONEL FABIEN	08h59	09h59	10h49	11h39	14h24	15h14	16h54	17h44	08h59	09h59	10h49	11h39	12h39
32	ROND POINT QUESNAY	09h01	10h01	10h51	11h41	14h26	15h16	16h56	17h46	09h01	10h01	10h51	11h41	12h41
33	MARIE LOUISE	09h03	10h03	10h52	11h42	14h27	15h17	16h57	17h47	09h03	10h03	10h52	11h42	12h42
34	CLAUDE ERIGNAC	09h05	10h05	10h54	11h44	14h29	15h19	16h59	17h49	09h05	10h05	10h54	11h44	12h44
35	ALLÉE DE DUBLIN	09h06	10h06	10h55	11h45	14h30	15h20	17h	17h50	09h07	10h07	10h55	11h45	12h45
36	NOUVEAU CIMETIERE	09h08	10h08	10h56	11h46	14h31	15h21	17h01	17h51	09h08	10h08	10h56	11h46	12h46



en
avant
toujours

Les
Pavillons-sous-Bois

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS PLAN DU PARCOURS MINIBUS



✓ Associations

✓ AAA - ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES

✉ BP 38

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 43 25 75 00

Cotisation : néant

Réunions : tous les mardis à 20h30, salle Jean-Moulin, 140, avenue Aristide-Briand, 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Permanence : 24h/24 en accompagnement téléphonique

Activités : Alcooliques Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir, dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres personnes à se rétablir de l'alcoolisme. La seule condition requise pour en être membre est le désir d'arrêter de boire. Le but primordial est de rester sobre et d'aider d'autres personnes atteintes d'alcoolisme à parvenir à la sobriété.

✓ ACAMB – ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS MAIRIE-BASOCHÉ

Président : Fabien Thary

✉ Hôtel de ville

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

But : dynamiser le commerce et l'artisanat de quartier ; organisation de la Brocante Mairie-Basoché au mois de juin et du grand Loto en novembre.

✓ ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Président : Jean-Marc Barbier

Délégation départementale

✉ 1 rue Gracchus Babeuf

93 190 Noisy-le-Sec

☎ 01 48 10 25 35

@ dd.93@apf.asso.fr

Site : www.apf93.blog.apf.asso.fr

Contact : Sophie Grivet

Activités :

Accueil et soutien des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Défense des droits des personnes.

Lutte contre les discriminations.

Développement d'actions facilitant les projets des personnes.

Participation aux débats de société.

Mise en place de divers ateliers et de groupes de parole.

Activités de loisirs en groupe.

Relais des attentes.

Cotisation : 25 €

✓ ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

✉ ZI de la Poudrette

34, allée du Luxembourg

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Sabine Eggenschwiler

☎ 06 03 69 45 13

☎ 01 55 89 15 19

Activités : Permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité)

✓ ADIDA 93 ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'INTÉGRATION DES DÉFICIENTS AUDITIFS

Présidente : Marie-Christine Bouré

✉ 31, avenue Jean-Jaurès

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 45 07 41

@ adida93@free.fr

Secrétariat : 86, rue de l'Avenir - 93 130 Noisy-le-Sec

Cotisations : membres : 20 €

membres bienfaiteurs : 25 €

✓ AFP-TOM – ASSOCIATION FRANCO-PORTUGAISE TRAS-OS-MONTES

Président : Fernando Augusto Colejo

✉ 54, avenue Aristide-Briand

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 10 62

Activités : Développement des relations amicales entre les membres de la communauté portugaise locale. Accueil des nouveaux arrivants et animations culturelles.

Danses et musiques traditionnelles, groupes folkloriques d'enfants,

concerts de fado, actions de solidarité, sorties et rencontres amicales. L'association dispose d'un local aménagé en auberge portugaise pour l'accueil des adhérents et des visiteurs, avec une salle de détente et un service de spécialités gastronomiques. Ambiance typique et chaleureuse.

✓ ADV93 – ASSOCIATION DES VEUVES ET VEUF DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Présidente : Maria Jeanney

✉ 73, allée Danton

93 190 Livry-Gargan cedex

☎ 01 43 88 22 78

Affiliation : FAVEC, fédération des associations de conjoints survivants

28 place Saint-Georges - 75 009 Paris

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 14h à 17h

But : informations et aides aux veuves et veufs dans les démarches nécessaires, pour une meilleure intégration dans un nouvel environnement familial, social et professionnel. Prise en compte des droits et mesures de protection auprès des pouvoirs publics. Conseils de prévention au veuvage.

Accueil téléphonique gratuit à partir d'un poste fixe au 0 800 005 025 de 11h à 20h.

@ advc.93@orange.fr

✓ AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS

Président : Marcel Bigogne

✉ 4, allée des Fougères

93 340 Le Raincy

☎ 01 43 81 10 80

☎ 01 43 01 16 29

@ président : bigogne@aol.com

Site Internet : www.aipei.fr

Activités : Création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.

✓ ACVH ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE VICTOR-HUGO

✉ 26 avenue Victor-Hugo

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Site : <http://associationdescommercantsvictorhugo.20minutes-blogs.fr>

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

✓ AMDT - ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL DE LA SEINE -SAINT-DENIS

Président : Gilbert Larroque

✉ BP 5 -93 250 Villemomble

☎ 01 49 35 12 59

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14h30 à 17h sauf pendant les vacances scolaires

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles du travail pour les personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

✓ AMICALE DU QUARTIER DE LA FOURCHE

Président : Michel Paulin

✉ 114, allée du Colonel Fabien

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : salon de coiffure Michèle - 64, avenue Aristide-Briand

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 54 77

Cotisation annuelle : individuelle : 5 €, couple : 8 €

Activités : participer à l'évolution harmonieuse du quartier de La Fourche pour préserver et développer la qualité de vie, resserrer les liens entre les habitants et les commerçants.

Organiser des animations dans le quartier de La Fourche, telles que vide-greniers, Téléthon, marché gastronomique, foires et présentations artisanales, participation active aux festivités locales.

✓ APJC – ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE

Présidente : Katherine Sanvert

✉ 23, allée Etienne-Dolet

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 02 07 79

☎ 01 48 02 20 07

Site : www.apjc.org

@ infos@apjc.org

✓ Associations

Ouverture : du lundi au samedi, de 14h à 21h (sauf lors des vacances scolaires et du samedi, fermeture à 19h), et le mercredi de 9h à 12h30.

Tarifs adhésion : adultes/salariés/sans emploi : 20 €
enfants/étudiants/chômeurs/alphabétisation/handicapés : 10 €
retraités : 15 €

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité.

Actions locales et développement social : accompagnement à la scolarité, alphabétisation, expositions, dîners/débats, repas de quartier, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public.

Activités enfants : anglais par le jeu, danse contemporaine, danses orientales, dessin-peinture, éveil corporel et musical, hip-hop, modern' jazz, théâtre, créa'loisirs, Yu-gi-oh !.

Activités adolescents : anglais, danses orientales, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multisports...) centre de loisirs, hip-hop, jeu de rôle, danse modern' jazz, théâtre, Yu-gi-oh !

Activités adultes : guitare, chant de variété, danse modern' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, danses orientales, yoga, scrabble, informatique, club temps danse loisir (danses de salon et danse country), musique (studio de répétition), escapades et découvertes, jeux de rôle, taï chi chuan, couture, danse contemporaine.

Séjours : centres de vacances organisés en juillet et août à travers la mise en place de séjours ouverts aux 11-17 ans. Séjours adultes selon activités des clubs (se renseigner à l'accueil).

✓ ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Guy Lefrançois

✉ Maison des Services Publics Claude Erignac

1, allée de Berlin

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 13 06 40 85

@ asp.president@gmail.com

Adresses des locaux :

18, allée Sainte-Anne ☎ 09 63 45 69 18

110 -112, avenue Aristide-Briand ☎ 01 48 48 63 80

allée Clément-Ader ☎ 09 66 12 52 97

But : soutien aux enfants et aux adolescents scolarisés aux Pavillons-sous-Bois, pour les aider à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. L'accompagnement scolaire s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. Les séances d'aide aux devoirs ont lieu dans les locaux de l'association.

Activités annexes : informatique, Internet, sorties éducatives

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 17h et 19h, hormis le dimanche et les vacances scolaires.

✓ ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

Maison des Anciens Combattants

✉ 69, rue Pierre-Brossolette

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 31 68

✓ ACPG - CATM

Association des Combattants Prisonniers de Guerre et des Combattants en Algérie, Tunisie et Maroc

Président : Roger Pauriche

Maison des Anciens Combattants

✉ 69 allée Pierre Brossolette

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 43 30 45 56

✓ ADDPIGIG

Association Départementale des Plus Grands Invalides de Guerre

✉ 16, avenue du Gros-Peuplier

93 600 Aulnay-sous-Bois

✓ FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Président : Jean-Claude Petit

☎ 01 48 48 85 66

✓ FNDIRP

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

✉ 24, allée de Bougainville
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 48 48 90 40

✓ Légion d'Honneur

Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur

✓ Le Souvenir Français

Président : Jackie Simonin
Vice Présidente : Anne-Marie Lepage
☎ 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Cotisation annuelle : 10 €

Abonnement à la revue trimestrielle : 5 €

✓ UFAC

Union Française des Associations de Combattants

Président : Pierre Weber
Maison des Anciens Combattants
☎ 01 48 48 85 66

✓ Union Nationale des Combattants 93

Président : Pierre Weber
Maison des Anciens Combattants
✉ 69, allée Pierre Brossolette
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 48 49 31 68
@ lasdepic@hotmail.fr

Secrétaire : Monique Vintezou

Activités : Cérémonies commémoratives - Assemblées

✓ ONACVG

☎ 01 41 60 55 00

✓ ARAC section des Pavillons-sous-Bois

Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Président : Roger Dandeville
69, allée Pierre-Brossolette
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 48 49 31 68 ou 01 48 48 63 13
Permanence : 4^{ème} samedi du mois de 14h à 17h

✓ AVF : ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES

Président : Pierre Weber

✉ Espace des Arts
Place Charles-de-Gaulle - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 48 48 01 62

@ avfpavillonssbois@club-internet.fr

Site : www.avf.asso.fr

Activités : Accueil des nouveaux arrivants sur la ville afin de leur permettre de trouver des repères dans leur nouvel environnement et de les aider à se créer des amitiés.

L'AVF offre aussi à ses adhérents un programme d'activités variées :

- conversation en langues étrangères (anglais, allemand, italien)
 - alphabétisation et perfectionnement en français
 - aquagym à la piscine du Raincy
 - diverses réunions et sorties culturelles selon les saisons
- Permanences le mardi et le jeudi de 14h30 à 16h30 à l'Espace des Arts

Cotisation : 28,50 €

✓ BCP 93 Badminton Club des Pavillons-sous-Bois Club affilié FFBA

Président : Yohan Nonotte
Courriel : bcp93@orange.fr
Site : www.bcp93.com

Lieu des cours : Salle de Sports Lino Ventura, 3 allée de Berlin

☎ 01 48 02 74 03 ou 06 12 31 61 28

Horaires :

- lundi de 18h à 19h30 : école de jeunes (11-17ans)
- lundi de 19h30 à 22h : compétition et loisirs (adultes)

✓ Associations

Cotisation annuelle :

- école de jeunes : 130 €
- adultes : 120 €

✓ CECAS-ESPACE DES ARTS-SALLE PHILIPPE NOIRET

Présidente : Catherine Leconte

Centre d'Expression Culturelle Artistique et Sportive

✉ Espace des Arts, place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 41 55 12 80

☎ 01 48 02 15 30

Site : www.cecass.net

@ espacedesarts@wanadoo.fr

Programme cinéma : www.cinefil.com ou www.allocine.fr

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

✓ CHORALE D'OR

Président : Christian Daviet

✉ Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 15 11 80 12

Activités : concerts, Choralies, animations maisons de retraite.

Répétitions les mardis de 14h à 16h à la Salle Jean Moulin (sauf pendant les vacances scolaires)

✓ CPCP- CERCLE PHILATELIQUE ET CARTOPHILE PAVILLONNAIS

Président : Jean Delaire

✉ Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Espace des Arts, 2^e étage place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 27 56 ou 01 48 48 37 44 ou 01 48 48 66 88

Contacts : Jean Delaire, Michel Paulin, Gérard Momulo

Activités : initiations philatéliques et/ou cartophiles.

Echanges de pièces de collection entre adhérents. Informations spécialisées. Possibilités d'acquérir à des prix très intéressants tous objets philatéliques et cartophiles et consulter une bibliothèque spécialisée. Participation à des salons ou à des expositions, conférences-débats.

Réunions : un samedi sur deux, suivant le calendrier établi (prière de se renseigner sur place ou par téléphone), de 14h30 à 17h.

Cotisation annuelle : adultes : 23 €, moins de 18 ans : 5 €

✓ CLUB EVASION 93 - RANDONNÉES, NATURE, CULTURE

Président : Dominique Thiercelin

✉ 9, allée Jules-Guesde

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse siège : Club Evasion

BP 80 - 93320 les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 07 35 04 20

@ c.evasion93@voila.fr

Cotisation annuelle : du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante

30 € par personne

50 € par couple ou deux adultes à la même adresse

Activités : un dimanche toutes les trois semaines minimum : une marche complétée parfois par la visite d'un musée, d'un château ou d'un site insolite. Circuits en Ile-de-France, semaine à la neige, semaine de printemps (ex : Alsace Médiévale)etc.

✓ CLUB YVONNE DE GAULLE

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

✉ 39, allée Jean-Baptiste-Clément

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 25 02

@ cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonnedegaulle-monsite-orange.fr>

Accueil au public : du lundi au vendredi de 14h à 18h l'été

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 l'hiver

Activités : la diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées (à partir de 50 ans) adhérentes une variété d'activités et de loisirs, de culture, d'entretien physique et psychologique, dans une relation de qualité, détendue et conviviale. Jeux de société, jeux de cartes, ciné-club, vidéo, yoga, tai-chi-chuan, danses de salon, soirées, repas de fêtes, sorties culturelles, voyages de loisirs, promenades de plein air à bicyclette, balades pédestre, piscine, tennis de table, gymnastique, golf, céramique, dessin, peinture, Internet, canoë kayak, karting, bowling, terrain de pétanque, accrobranche etc.

Cotisation annuelle : 20 € pour les Pavillonnais et 23 € pour les non pavillonnais.

✓ CCFD : COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM POUR LE DÉVELOPPEMENT

Comité Diocésain de Seine-Saint-Denis

Maison diocésaine

✉ 6, avenue Pasteur

93 140 Bondy

☎ 01 48 02 48 75

Activités : le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assument la réalisation des projets. Il a ainsi tissé, dans le monde, un important réseau de partenaires.

✓ CROIX-ROUGE - Unité locale de l'Ourcq-Vaujours-Tremblay en France-Les Pavillons-sous-Bois-Coubron

Présidente : Béatrice Morlaas-Courties

✉ 249, rue de Maux

93410 Vaujours

☎ 01 48 61 83 01

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois, 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12h.

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes. Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

✓ DLDP- DÉFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS

Président : Jacques Dewaele

✉ 134, avenue Jean-Jaurès - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois
@ dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privée aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

✓ DCCF- DEUX CHEVAUX CLUB FRANCIEN- Antenne locale

Président : Roger Thary

✉ Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Roger Thary - 1, passage des Chênes 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Permanences : premier vendredi du mois, à 18h30

Activités : rencontres amicales entre « deuchistes », échanges de connaissance et de pièces de collection. Création de prototypes modifiés d'une grande originalité. Organisations de sorties, expositions et présentations en défilé pour des manifestations locales, régionales, nationales ou internationales. Participation ponctuelle à des safaris à l'étranger, etc...

Réunions : Café Le Vaujours

307, rue de Meaux 94 410 Vaujours

✓ DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Président : Thierry Pionnier

✉ 27, allée du Rendez-vous

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 72 40 81 14

@ vivianejeanrai@neuf.fr

Affiliation : Fédération Française d'Éducation physique et de Gymnastique Volontaire

But : conserver une activité physique raisonnable mais stable et permanente pour rester en bonne santé, et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.

Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure

Cours le lundi de 10h30 à 11h30 et le jeudi de 9h30 à 10h30 à l'Espace des Arts, studio de danse, 2^{ème} étage.

Cotisation : 130€ l'année

✓ Associations

✓ ESPOIR POUR LE CANCER

Président : Jocelyne Paignon

Mairie du Raincy

✉ 121, avenue de la Résistance

93 340 Le Raincy

☎ 06 75 12 21 69

@ jocelyne.paignon@orange.fr

Réunion le 1^{er} vendredi du mois à 17h à l'Agora - 1, allée Nicolas-Carnot au Raincy

Objectifs : apporter de l'aide, uniquement sous forme de matériel offert, aux services d'oncologie des hôpitaux de Seine-Saint-Denis : Le Raincy-Montfermeil, Avicennes, Jean Verdier (service des enfants atteints du cancer)

Activités : organisation de manifestations et de spectacles afin de recueillir des fonds entièrement reversés aux chefs de service, elle n'a strictement aucun frais généraux et est en recherche constante de bénévoles et adhérents.

✓ FRANCE-ADOT 93-Dons d'Organes et de Tissus humains

Président : Jacques Varennes

✉ 4, allée Urbain-Le-Verrier

93 420 Villepinte

☎ 01 43 84 78 38

But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

HORIZON CANCER

Présidente : Michelle Giacomini

✉ 36ter, rue du Général-de-Gaulle

93 370 Montfermeil

☎ 01 43 32 79 77

@ horizon-cancer@wanadoo.fr

Permanence au siège : du lundi au vendredi de 14h à 18h

Bulletins de soutien à partir de 10 €

Site : www.horizon-cancer.org

Permanence : 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), place Charles-de-Gaulle 93 320, Les Pavillons-sous-Bois

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer

et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

✓ HOTEL SOCIAL 93

Présidente : Soulier Jeanine

Pôle Ressources et Développement

✉ 28, 30 Chemin des 22 arpents

93220 Gagny

☎ 01 43 81 85 22

☎ 01 43 81 54 12

Site : www.hotelsocial93.fr

✓ LE CERCLE DES LECTEURS

Présidente : Geneviève Neubig

✉ Hôtel de ville

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 20 36 80 71

@ b.neubig@wanadoo.fr

Activités

Lecture d'ouvrages contemporains (littérature, philosophie, histoire). Echanges et discussions lors de réunions conviviales. Publication dans le magazine municipal.

Organisation de la semaine de la Francophonie chaque année au mois de mars.

Adhésion gratuite.

✓ LIONS'ALZHEIMER DES PAVILLONS-SOUS-BOIS ET DE SES ENVIRONS

Président : Henri Groussin

✉ 31, allée de l'Avenir

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 25 85

Le Patio : accueil de jour association Lions Alzheimer des Pavillons-sous-Bois et de ses environs.

Adresse : 6, allée de Bragance

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Ouverture : du lundi de 12h à 17h du mardi au vendredi de 10h à 17h

Capacité : 10 places par jour

Objectifs : préserver l'autonomie du patient en lui proposant des ac-

tivités adaptées, prise en charge par des professionnels spécialisés, favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

✓ LIONS' CLUB

Président : Philippe Peltier

✉ Lions Club des Pavillons-sous-Bois – Bondy-La-Forêt

Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

@ ph.peltier@yahoo.fr

☎ 06 09 92 72 41

Affiliation : Lions Club International

Activités : actions de coopération avec les institutions locales d'aides et de secours destinées aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes démunies. Participation aux manifestations de solidarité : collecte pour la banque alimentaire, Téléthon, collectes et dons de fonds et de matériel, etc...

✓ ORÉES D'OURCQ- RELATIONS CULTURELLES DES PAYS D'OURCQ

Président : Michel Mérille

B.P. 44 - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 83 36 83 55

Adresse siège : Espace des Arts - place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

But : sauvegarde et mise en valeur du patrimoine naturel, historique et culturel dans le cadre du bassin fluvial du Grand Orchéen (rivière et canal de l'Ourcq, canaux de Saint-Denis et Saint-Martin) qui concerne les divers sites des villes et départements riverains ou reliés par ces voies d'eau.

Activités : compilation, études d'œuvres et de documents historiques ou actuels locaux, visites des sites environnants naturels, urbains et culturels. Sorties et randonnées cyclistes ou pédestres. Création de sites informatiques interactifs. Organisation d'expositions diverses, informatives et/ou artistiques : photographies, peintures, arts locaux, poésies, etc.

✓ PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT

Président : Bruno Faour

☎ 06 80 33 37 73

☎ 01 48 49 23 16

@ bruno.faour@orange.fr

Adresse siège : Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Cotisation annuelle : 8 €

Activités : défense de l'environnement - aménagement des berges de l'Ourcq - urbanisme - transports - participation à l'Observatoire municipal de l'environnement

✓ PAVILLONS SUR L'EAU

Présidente : Brigitte Merlin

✉ 3, allée de Berlin

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 01 01 40 32

@ lapenichelechatquiepeche@laposte.net

Site Internet : www.lechatquiepeche-guinguette.com

Activités : guinguette les dimanches au printemps et en été.

La péniche est aussi disponible à la location pour des événements privés. (mariages, anniversaires, réunions d'entreprises...)

✓ PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS

Président : Nicolas Bertin

✉ 171, avenue Jean-Jaurès

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 43 81 17 59

@ contact@photo-club-pavillonnais.net

Site : www.photo-club-pavillonnais.net

Galerie Internet : www.pbase.com/photoclubpavillonnais

Cotisation annuelle : 60 € pour l'adhésion au club, 80 € avec la carte fédérale (obligatoire pour participer aux salons et concours régionaux)

Activités : prises de vues couleurs et noir et blanc, support papier, numérique. Pratique de laboratoire en noir et blanc, retouche numérique. Prises de vues portraits et sites. Initiation à la lecture de l'image. Débats et animations diverses. Sorties prises de vue en groupe. Organisation de concours internes. Participation aux expositions et concours extérieurs. Echanges interclubs, etc...

Manifestations publiques : organisation du Critérium Jean Clément (concours à destination des enfants des écoles), du Grand Prix d'Auteur (concours annuel open à prix unique sélectionné sur présentation d'une série cohérente répondant à des critères réglementés de

✓ Associations

20 œuvres photographiques appréciées par un jury régional). Festival annuel de la couleur (projections de montages audiovisuels sélectionnés). Manifestations regroupées autour de la « Semaine de la photo » habituellement en juin.

✓ RED SCORPIONS

Président : Alain Bourdarias

11 bis boulevard Pasteur

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 72 87 50 03

Site : www.red.scorpions.free.fr

@ red-scorpions@laposte.net

Club de motos de la marque Harley-Davidson et de trikes.

But : partager la passion pour les motos de la marque Harley-Davidson et des trikes.

Organiser des sorties pour participer aux manifestations des autres clubs ou pour se balader. Tous les motards, y compris ceux qui roulent avec d'autres marques sont les bienvenus.

✓ REFLETS DES ARTS DE L'AULNOYE

Présidente : Dominique Renault

☒ Hôtel de ville

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 80 43 84 67

@ dreno@live.fr

Activités :

Organisation du salon d'automne en novembre à la galerie Jean-Baptiste Claudot. Rencontres et échanges dans les expositions tout au long de l'année.

L'association est ouverte à tous ceux qui cherchent à satisfaire leur don et leur inclination pour les beaux-arts. Le but est de promouvoir les arts plastiques en favorisant la fréquentation de professionnels. Ceux-ci sauront donner des repères pour acquérir les connaissances et concrétiser une pratique de ces disciplines.

Cotisation : 15 €

✓ RETINA FRANCE- POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

☒ 2, chemin du Cabirou - BP 62 - 31 771 Colomiers CEDEX

N° azur : 0 810 30 20 50

Contact local : Mme Romano

10, impasse Etienne-Dolet

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 47 57 93

Permanence : A l'accueil de la mairie, le 1^{er} mardi du mois de 16h à 18h, sur rendez-vous

Site : www.retina-France.assoc.fr

Cotisation annuelle : 45 €

But : informations, accueil, aides, soutien et conseils aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladies de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale.

✓ SECOURS CATHOLIQUE

☒ 1, rue Jules-Auffret

93320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 06 82 48 22 06

But : accueil, écoute, entraide, accompagnement personnel dans les épreuves de la vie.

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté. Il organise des rencontres amicales, par exemple un goûter de Noël et un repas convivial en juin. Il assure également un enseignement du Français (écrit et oral) le jeudi et le samedi.

✓ SEP- STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

Président : Agnès Rol

Stade Léo Lagrange

☒ 20, avenue Anatole-France

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 01 48 48 12 43

Accueil secrétariat : Sophie Duca : ☎ 01 48 47 86 60

☎ 01 48 50 23 37

@ seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

✓ LES SECTIONS DU SEP-STADE DE L'EST PAVILLONNAIS

✓ SEP ATHLÉTISME

Président : Jean-Pierre Roux

✉ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Internet : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contacts :

Agnès Rol ☎ 06 68 16 08 67 (après 18h)

@ agnes.rol@hotmail.fr

Activités : à partir de 5 ans, courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver.

Cotisations :

De 70 à 100 € en fonction de la catégorie.

✓ SEP-GYMNASTIQUE

Président : Jean-Pierre Roux

✉ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 43 51 29 44 après 20h

Activités : Cours de gymnastique d'entretien (abdominaux, fessiers), stretching, danses, etc...

Cotisation annuelle : 112 € ; 125 € après le 15 octobre

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles de Gaulle, 1er étage
Cours assurés par 2 diplômés

✓ SEP- BASKET

Président : Laurent Lapeleige

✉ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Nathalie Anicet

☎ 06 60 33 29 00

@ nathalieanicet@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com

Cotisation annuelle : de 65 à 160 €

✓ SEP- CYCLISME

Président : Albert Delarbre

✉ 20, avenue Anatole-France
93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 50 52 / 06 42 17 04 60

Cotisation annuelle : 200 €

Activités : Compétitions cyclistes et randonnées cyclosporives

Site : www.teamcyclistesep.fr

✓ SEP- FOOTBALL

Président : Michel Hardelin

✉ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Renseignements : auprès de la Secrétaire,

Sophie Duca : 06 79 61 82 63

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle :

160 € pour les enfants âgés entre 5 et 10 ans. (50 € pour les filles)

160 € pour les garçons âgés de 11 à 15 ans. (80 € pour les filles)

160 € pour les garçons âgés de 16 à 19 ans

130 € pour les féminines à partir de 16 ans

130 € pour les seniors de 19 à 35 ans

160 € pour les vétérans âgés de plus de 35 ans.

✓ SEP- JUDO

Association indépendante ne figurant pas parmi les sections du SEP

Présidente : Jérémy Inard

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'Etat
Dojo

✉ 51, avenue Aristide-Briand – RN3

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 49 78 26 (aux horaires du secrétariat)

☎ 06 63 65 61 40 (directeur technique)

@ thierrycec@hotmail.fr

Activités :

• gymnastique de la forme Taïso

• judo loisirs et compétitions : éveil à partir de 4 ans, enfants dès 6 ans, judo adultes à partir des Cadets

✓ Associations

- ju-jitsu : jeunes dès 12 ans et adultes (loisirs et compétitions)
- Les + : sauna et musculation

Cotisations annuelles :

Licence fédérale annuelle : 34 €

De 136 € à 176 € selon l'activité.

Les tarifs sont dégressifs à partir de la deuxième inscription par foyer fiscal.

✓ **SEP-PETANQUE**

Président : Edouard Mezbourian

✉ Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Secrétariat : 01 48 47 89 14

@ sep.petanque@free.fr

Site : //blogpetanque.com

Cotisation annuelle :

Seniors : 50 €

Féminines : 50 €

Juniors : 10 €

Jeunes et plus de 80 ans : gratuit

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

✓ **SEP-TENNIS DE TABLE**

Président : Cédric Bedouet

✉ 53, Avenue Aristide-Briand

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 88 09

Contact : Pascal Putigny

☎ 06 09 78 57 10

Site : www.septennisdetable.clubeo.com

@ septennisdetable@clubeo.com

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé - 53, Avenue Aristide-Briand

Cotisations :

Seniors : 138 €

Jeunes : 127 €

Féminines : 66 €

1^{ère} année découverte, sans compétitions : 100 €

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 29 € à 39 € suivant la catégorie.

Demi-tarif à partir du 3^{ème} membre d'une même famille sauf pour Féminines et 1^{ère} année découverte.

✓ **SEP-TENNIS**

Association indépendante ne figurant pas parmi les sections du SEP

Présidente : Sophie Dubosc

✉ Club house Stade Léo Lagrange 20, avenue Anatole-France

93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 48 83 31

@ septennis@free.fr

Site : www.club5.fft.fr/se-pavillons/

Installation :

- 2 courts couverts en résine, éclairés

- 2 courts extérieurs en dur, éclairés

- 2 courts extérieurs en terre battue, couverts pendant l'hiver.

Activités:

A partir de 4 ans

Cours collectifs jeunes et adultes

Cours individuels

Loisirs et compétitions dans une ambiance conviviale

Stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires

Tarifs :

Nous consulter

✓ **SHRPA-SOCIETE HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE**

Président : Eric Guichard

✉ Hôtel de ville

93 340 Le Raincy

☎ 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10h à 12h

Site : www.shrpa.monsite-orange.fr

@ shrpa.monsite-orange.fr

Activités : La Société Historique

- recueille tous les documents, livres, images sur l'histoire de la région,
- organise des expositions,
- publie une revue annuelle, En Aulnoye Jadis,

- organise des soirées culturelles, des conférences, ainsi qu'un salon du livre, Le salon de l'Écrit en Aulnoye.

Cotisation annuelle : 33 € comprenant le numéro annuel de « En Aulnoye jadis »

✓ YOGAMINAD'S

Présidente : Sandrine Soliman

✉ 75bis allée Pierre-et-Marie-Curie - 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

☎ 01 48 47 32 52

@ perrine.legallec@hotmail.fr

Activités : Cours de yoga

Cotisation annuelle :

Adhésion à l'association : 20 €

Tarif : 240 € pour les adultes, 1h30 par semaine

✓ CULTE

✓ Catholique

✓ Eglise Notre Dame de Lourdes

☎ 01 48 48 10 22

✉ 57, allée du Chevalier-de-la-Barre

✓ Eglise Saint Augustin des Coquetiers

☎ 01 48 48 10 51

✉ 213, rue Louis-Auguste-Blanqui

✓ Retrouvez toutes les informations sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

✓ Pour recevoir des informations par SMS : inscription sur le site



**PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
VENTE - INSTALLATION
MAINTENANCE**

A votre service depuis 1981

Boutique espace conseil Dolce Vita de Gaz de France
PGN - PGP - Professionnel Maintenance Gaz - Qualisol

11, avenue Albert-Thomas - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél 01 48 49 93 07 - Fax 01 48 48 07 77

Site : www.hugelsarl.fr - E.mail : hugel.sarl@wanadoo.fr



Légende

Batiments et Lieux Publics	
Sens de Circulation	
Limite de Commune	
Espaces Verts	
Zone Industrielle de la Poudrette	
Piste cyclable	
Potelet et Bornes	
Barrière	
Voie Privée	
Horodateur	
Secteur rouge (Courte durée)	
Secteur vert (Longue durée)	
Secteur orange (Payant mercredi et Samedi)	

Mairie
des Pavillons-sous-Bois
01 48 02 75 75

N° Bâtiments et Lieux publics :

1 Pôles Emploi	A 3	25 Hôtel de Ville Espace des Arts (1 Place Charles de Gaulle)	D 4	46 Déchèterie	B 2
2 Assistance sociale	D 3	26 L.E.P. Claude Nicolais-Ledoux	A 2	47 Maison des Services Publics Claude-ERIGNAC Police Municipale C.C.A.S.	C 1
3 Centre Technique Municipal	C 3	27 Maison de l'Emploi	C 4	48 Maison de L' Emplol 2	C 4
4 Bibliothèque Municipale	D 4	28 Maison des Anciens Combattants	C 5	49 Crèche Multi Accueil (Les Petits Voyageurs) (Entree) Place OISSERY-FORFRY	F 3
5 Bibliothèque Municipale	D 4	29 MAPAD "Résidence-les-Clairières"	C 3	50 Terrain de Sport La Poudrette	B 2
6 Cimetière (Ancien)	A 1	30 Marché des Coqueillers	C 6	51 Square Honoré-d'Estienne-d'Orves	B 4
7 Cimetière (Nouveau)	B 1	31 Pavillons de Garde (Classés)	B 3	52 Ecole Robillard	D 4
8 Club Yvonne-de-Gaulle (Paris 75131)	C 3	32 La Poste	C 4	53 Foyer de Vie Virginie-A.I.P.E.I (9-11 Allée Virginie) Accueil Personnes Handicapées	C 4
9 Collège Anatole-France	B 3	33 R.A.T.P. (Centre Bus)	B 1	54 Centre d'accueil de jour des personnes atteinte de la Maladie d'ALZHEIMER (Entrée 4 allée de BRAGANCE)	F 3
10 Conservatoire Hector-Berlioz	B 4	34 Marché de La Basoche	CD4	55 Centre Technique Municipal (67 allée du Colonel FABIEU)	B 2
11 Crèche Départementale	C 3	35 Salle et Square Jean-Moulin	C 3	56 Jardin de Mai	C 3
12 Crèche Municipale " les Berceaux de l'Ourcq "	B 3	36 Salle de Judo - Tennis de Table	B 3	57 Salle de sport LINO VENTURA 3 allée de Berfin	C 1
13 Collège Eric-Tabarly	B 5	37 Sécurité Sociale	B 3	58 Ecole Jules Verne	C 2
14 Ecole Jean-Macé	B 3	38 Soins à domicile	C 3	59 Péniche Le Chat qui Pêche	C 1
15 Dojo	C 1	39 Square des Anciens Combattants d'Afrique-du-Nord	A 1	60 ARPAD Victor HUGO	D 5
16 Ecole Marguerite-Léopold	C 3	40 Square du Souvenir-Français	C 4		
17 Ecoles Monceau - Fontenoy	E 3	41 Stade Léo-Lagarange	BC6		
18 Ecoles Pierre-Brossolette Eugène-Fischer	C 5	42 Z.I. de la Poudrette	B2-C1		
19 Eglise Notre-Dame-de-Lourdes	C 3	43 Jardin des Fusillés	F 3		
20 Eglise Saint-Augustin	B 6	44 Ecole de l'Alliance	E 3		
21 Gare de Gargan	F 3	45 Parc de stationnement "Chanzy-Victor Hugo"	F 3		
22 Gare des Pavillons-Sous-Bois	E 5				
23 Gymnase Jean-Macé	B 3				
24 Crèche Multi Accueil Georges-POMPIDOU	C 3				

INDEX GENERAL DES RUES DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Plaine (allée de la)	C 6
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Pompe (allée de la)	B 4
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Postes (chemin des)	D 5
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Pottier (allée)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Prétoria (allée de)	D 2 - D 3
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	Lafont (impasse)	E 3	Prévoyance (rue de la)	B 3 - B 4
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Quesnay (rond - point)	D 2
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclous-Fleury (allée de l')	C 2	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Raymond (allée)	C 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Etienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Rendez-vous (allée du)	D 5
Athènes (allée d')	A 2	Etienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Libération (place de la)	F 3	Résistance (place de la)	D 4
Avenir (allée de l')	D 2	Etienne-Dolet (villa)	D 5	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Robert-Estienne (allée)	D 3 - E 4
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Londres (allée de)	C 1	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Beaumarçais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 C 6	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Carmontelle (place)	B 3	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robinet (allée)	C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro	C 4
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4 - F 3
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Marcelin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Châlets (allée des)	C 4	François-Marais (allée)	D 3 - D 4	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Trésor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (passage)	D 1	Vincent (allée)	B 3
Chênes (passage des)	C 5	Guinguettes (Impasse des)	C 1	Monge (allée)	D 5 - D 6	Violettes (allée des)	D 5
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Chevreaux-d'Or (impasse du)	E 3	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Clément-Adier (allée)	B 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Oiserry-Forfry (place)	F 3		
Convention (allée de la)	D 3	Huguette (allée)	D 4	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Copenhague (quai de)	C 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Parc (allée du)	D 5		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Passeur (allée du)	C 1		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Pasteur (Boulevard)	C 6 - E 3		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Prégermain (allée)	C 5	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3		
		Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4		

Légende

- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Cocktails et Réceptions

Jean-Pierre Delarue

assure toutes vos réceptions à partir de 30 personnes

9 ALLEE ROBERT-ESTIENNE - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - TEL : 01 48 49 13 60



IMPERIAL ESPACE

Installation d'antennes télévisions hertziennes et satellites en milieu collectif et individuel

Partenaire Canal+/CanalSat et Orange

Motorisation de portes de garage, portails et volets

13, allée de la Pompe - 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Existe depuis 1989

01 48 61 30 48

COURS DE SOUTIEN SCOLAIRE

- cours particulier à domicile
- stage en petit groupe lycée, collège, primaire

*Une enseignante
pédagogique
et compétente*

**MATHS
PHYSIQUE
CHIMIE
ANGLAIS
FRANÇAIS**

☎ **06 30 04 73 14** Les Pavillons-sous-Bois



INTERFLORA

177 av. Jean Jaurès
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
Tél : 01 48 50 13 49

M Fleurs

Fleuriste

Terrasses et Jardins • devis gratuit

Mariages • Réceptions • Deuil,

Toutes décorations florales

Livraison à domicile

✓ Appel d'urgence

Police Nationale 17

Pompiers 18

SAMU 15

Santé

• Centre anti-poisons Paris

☎ 01 40 05 48 48
(renseignements par téléphone)

• Médecins

SUR : 15
Plateforme de régulation du 93.

• Chirurgien dentiste

☎ 01 43 01 00 26

• Pharmacies de garde

Après 19h, contactez
le Commissariat de Bondy ☎ 01 48 50 30 00
ou de Livry-Gargan ☎ 01 41 70 18 30

✓ Hôpitaux

• Le Raincy/Montfermeil

✉ 10, rue du Général-Leclerc
93 370 Montfermeil
☎ 01 41 70 80 00

• Hôpital Jean-Verdier

✉ Avenue du 14 juillet - 93 140 Bondy
☎ 01 48 02 66 66

• Hôpital Avicennes

✉ 125 route de Stalingrad
93 009 Bobigny
☎ 01 49 36 71 23

• Hôpital Robert Ballanger

✉ Boulevard Robert Ballanger
93 602 Aulnay-sous-Bois
☎ 01 4 95 55 55

✓ Ambulances pavillonnaise

• Ambulances Cassiopée

☎ 01 48 48 15 15

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Santé

Services

• Police Municipale

1, allée de Berlin
93 320 Les Pavillons-sous-Bois
☎ 01 48 02 87 08
☎ 06 03 21 20 39
☎ 06 34 28 66 05

• Permanence technique de la Ville

☎ 01 48 48 20 94

• Allô Service Public :

☎ 39 39

• Compagnie générale des Eaux

Fuite urgente
N°Azur (24h/24) : 0 811 900 918

✓ ERDF

• Groupe Exploitation Electricité

✉ 91 avenue de Bobigny
93130 Noisy-le-Sec
Dépannage électricité
☎ 0 810 333 093

✓ GRDF

• Groupe Exploitation Gaz

✉ 5 rue Blaise Pascal
93155 Le Blanc Mesnil
Urgences gaz
☎ 0 810 433 093

Solidarité

• Allo enfance maltraitée

N°vert : 119

• Samu social

N° vert : 115

• Sida info service

N° vert : 0 800 840 800



ETS MANGERET SARL

ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

- **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.
- **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et le samedi après-midi de 16h à 19h

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

01 48 48 32 68



La Librairie Au Chat Pitre

Librairie - Livres à la commande - Papeterie - Relais Kiala

Vous accueille

Du mardi au vendredi de 10 h à 19 h 30
Lundi de 13 h 30 - 19 h 30 hors vacances scolaires
Le samedi de 9 h 30 à 19 h 30

68 Allée Pierre Brossolette 93320 • Les Pavillons sous Bois • 01 48 47 70 76 • infos@au-chat-pitre.com • www.au-chat-pitre.com

GARAGE PASTEUR

CHANGEMENT D'ADRESSE :

100 avenue du Président-Wilson Les Pavillons-sous-Bois



Offre Mécanique

10% de remise sur
l'ensemble des forfaits
constructeurs

Jusqu'au 31/12/2014
(hors forfait priorité)

Offre Carrosserie Franchise offerte*

* Dans la limite de 10% du montant HT
de la réparation

Véhicule neuf :

Jusqu'à **25%** de remise

Tel. : 01 48 48 69 44



Philippe Pailliette

Boulangier Pâtissier
Chocolatier Glacier

Grand choix
de pâtisseries
artisanales

Sandwichs
à toute heure

Chocolats maison

Grands choix
de pains spéciaux
issus de farine
biologique

Médaille d'or
pour le
Trophée de la meilleure
baguette de tradition
de la Seine-Saint-Denis

27, avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. / Fax : 01 48 48 20 47